

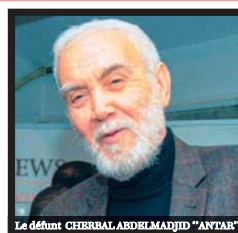
ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 22 avril 2026 / 4 Dhul-Qi'dah 1447 - N° 4078 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le défunt Cherrhal Abdelmadjid "ANTAR"

e-mail: contact@dknews.dz
www.dknews.dz

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen de dossiers relatifs à la sécurité sociale et l'emploi

P.3

ALGÉRIE - OLACDE

Ahmed Attaf reçoit le secrétaire exécutif de l'OLACDE et renforce le dialogue énergétique international

P.24

ARMÉE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha ouvre un séminaire stratégique sur la protection des infrastructures vitales face aux menaces émergentes

P.3

LE PR KHENCHOUL YUCEF CHIRURGIEN HÉPATOBIILAIRE ET PANCRÉATIQUE ET PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION ASPHP, INVITÉ DU FORUM DE DK NEWS

"L'absence de culture du don d'organes retarde le développement de la transplantation hépatique en Algérie"

- La chirurgie est le traitement optimal du cancer du foie, contrairement à la chimiothérapie
- 80 % des cas de cancer du foie ne peuvent pas être intégrés dans des protocoles de prise en charge en raison d'un diagnostic tardif

Le professeur Youcef Khenchoul, président de la Société scientifique des maladies du foie et du pancréas, estime que l'absence d'une véritable culture du don d'organes constitue un frein majeur au développement de la transplantation hépatique en Algérie. Il souligne également que les maladies du foie connaissent une progression inquiétante, représentant une menace pour la santé publique. Le professeur Khenchoul, chirurgien, chef de service au CHU Ibn Badis et professeur de classe « A », affirme que la chirurgie constitue le seul traitement curatif du cancer du foie, contrairement à la chimiothérapie. Il précise que cette approche peut atteindre un taux de réussite de 90 %, à condition d'un diagnostic précoce.

Pp.12-13



L'ALGÉRIE ENGAGÉE DANS LES DÉBATS MONDIAUX

Abdelkrim Bouzred porte la voix du financement du développement à New York

P.6

L'ANIE EN ORDRE DE BATAILLE

Un dispositif renforcé pour garantir des législatives transparentes et crédibles

P.4

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

M. Sayoud procède à l'installation des membres de la commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartiers

P.4

ALGER

Rabehi inspecte un projet stratégique de route express entre le Complexe Mohamed Boudiaf et Khraicia

P.5

FOOTBALL

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

USMA - ZAMALEK SC

26 ans après, une finale Algéro-égyptienne au parfum d'histoire

P.22



6^{ÈME} FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

Plus de 55 films de 20 pays au programme

P.16

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un terroriste abattu à Ain Defla

P.2

PERSONNALITÉS

Le défunt Chems Eddine Chitour inhumé au cimetière de Baba Hassen à Alger



Le membre du Conseil de la nation et ancien ministre, Chems Eddine Chitour, décédé à l'âge de 82 ans, a été inhumé lundi après-midi au cimetière de Baba Hassen à Alger.

Les funérailles se sont déroulées en présence du président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, des membres du Gouvernement ainsi que de la famille et des compagnons du défunt.

Le président du groupe parlementaire du tiers présidentiel au Conseil de la nation, M. Saad Arous, a salué, dans une oraison funèbre, les qualités du défunt et son parcours "riche en apports dans les domaines de l'enseignement supérieur, de l'action gouvernementale et du service public", mettant en avant les contributions du défunt à "la promotion de la recherche scientifique et à la défense des questions nationales".

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait présenté, dimanche, ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du défunt, soulignant que le parcours scientifique du défunt Chems Eddine Chitour, "a été marqué par des contributions et des recherches devenues des références pour les étudiants et les chercheurs dans les universités et centres de recherche".

EDUCATION

Sadaoui donne le coup d'envoi des épreuves pratiques du baccalauréat de la filière Arts



Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a donné, mardi, au niveau du Lycée national des arts "Chahid Ali Maâchi" à El Biar (Alger), le coup d'envoi des épreuves pratiques du baccalauréat, filière Arts.

121 candidats prennent part à ces épreuves, dont 16 candidats libres, répartis sur quatre spécialités: musique, audiovisuel (cinéma), théâtre et arts plastiques. Les épreuves se dérouleront sur une seule journée.

Dans une déclaration à la presse, M. Sadaoui a indiqué que "toutes les dispositions organisationnelles ont été prises, en sus de la mobilisation des moyens matériels, humains et pédagogiques, afin d'assurer le bon déroulement de ces épreuves", insistant sur "l'encadrement des candidats et l'importance de cette filière dans la formation d'artistes spécialisés".

Le ministre a ajouté que cette occasion lui a permis de s'enquérir du déroulement général de ces épreuves, soulignant que le soutien à la filière Arts s'inscrit dans le cadre de "la politique de l'État visant à former une nouvelle génération d'artistes spécialisés, à travers une formation de base au cycle secondaire, dans le cadre d'une coordination participative entre le ministère de l'Éducation nationale et les différentes instances concernées".

CLIN D'ŒIL

ACCIDENTS DE LA ROUTE 29 morts et 1456 blessés en une semaine (Protection civile)



Vingt-neuf (29) personnes sont décédées et 1456 autres ont été blessées dans 1227 accidents de la route survenus durant la période du 12 au 18 avril, dans plusieurs wilayas, indique, mardi, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 4 morts et 40 blessés, suite à 36 accidents de la circulation, précise la même source.

Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 577 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (96 incendies), Oran (31) et Blida (27).

S'agissant des cas d'intoxication au monoxyde de carbone émanant de dispositifs de chauffage et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont effectué plusieurs interventions pour la prise en charge de 51 personnes incommodées par ce gaz, note le communiqué.

Constantine : 9 blessés suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un engin de travaux routiers (Protection civile)

Neuf (9) personnes ont été blessées suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un engin de travaux routiers, survenue lundi dans la ville de Constantine, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile.

L'accident qui s'est produit, à la cité des muriers, a causé des blessures à ce nombre de personnes âgées entre 26 et 69 ans qui ont été acheminées vers le centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr. Benbadis, a précisé la cellule d'information et de communication de ce corps constitué.

L'intervention pour cet accident a été assurée par les éléments du poste avancé de la Protection civile de la même ville en coordination avec ceux de l'unité secondaire de la daïra de Constantine, a-t-on indiqué.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes et les circonstances exactes de l'accident.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Un terroriste abattu à Ain Defla

Un (1) terroriste a été abattu et un pistolet mitrailleur et une quantité de munitions récupérés lors d'une opération de recherche et de ratissage menée, lundi, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le Secteur militaire d'Ain Defla, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage dans le Secteur militaire d'Ain Defla en première Région militaire, des détachements de l'ANP ont abattu, aujourd'hui lundi 20 avril 2026, un (1) terroriste et récupéré un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et autres effets", précise la même source.

Horaires des prières



Fajr : 04h31
Dohr : 12h46
Asr : 16h32
Maghreb : 19h30
Isha : 20h55

MÉTÉO

Alger	: 24°	15°
Oran	: 26°	16°
Annaba	: 32°	15°
Béjaïa	: 26°	14°
Tamanrasset	: 37°	25°

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET Vérification de l'inscription et mise à jour des données des inscrits via le site de l'ANIE

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, lundi, que tous les électeurs inscrits sur les listes électorales peuvent accéder aux services en ligne pour vérifier leur inscription, le numéro et l'adresse de leur bureau de vote, demander une copie de leur carte d'électeur ou mettre à jour leurs informations, a indiqué un communiqué de l'ANIE.

"En vertu du décret présidentiel 26-145 du 16 Chaoual 1447, correspondant au 4 avril 2026, portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, prévue le jeudi 2 juillet 2026, et en application des dispositions de l'ordonnance 21-01 du 26 Rajab 1442, correspondant au 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, l'ANIE informe tous les citoyens algériens inscrits sur les listes électorales qu'ils peuvent accéder aux services en ligne via le site web officiel de l'ANIE pour s'assurer de leur inscription, le numéro et l'adresse du bureau de vote, demander une copie de la carte d'électeur ou encore solliciter la mise à jour et la correction de leurs données personnelles : <https://services.ina-elections.dz>".

MUSÉE CENTRAL DE L'ARMÉE Visite guidée au profit des médias nationaux



Le Musée central de l'Armée "Chadli Benjedid" relevant de la 1re Région militaire, a organisé, lundi, une visite guidée au profit des médias nationaux, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) 2025/2026. Cette visite vise à mettre en relief "les efforts déployés par le haut commandement de l'ANP, dans la préservation de la mémoire nationale et le développement de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN)", selon les organisateurs.

Elle a pour objectif de permettre aux médias de "s'enquérir de près des différents stands et salles d'exposition dans cet édifice historique, lesquels retracent des étapes importantes de l'histoire de l'Algérie et mettent en exergue les sacrifices de ses héros à travers différentes périodes", tout en constituant une opportunité "de faire connaître les activités culturelles proposées par le musée au public", précise la même source.

Le Musée central de l'Armée abrite plusieurs collections, tels que les armes, les manuscrits, les cartes géo-historiques, les maquettes, les œuvres d'art et les pièces rares et variées illustrant l'histoire militaire algérienne.

Dans une allocution de bienvenue, le colonel Mustapha Hezazi, directeur du Musée, a souligné "le rôle important de la corporation médiatique dans la transmission de l'information fiable et dans la vulgarisation des structures et des unités de l'ANP, notamment la direction de l'information et de la communication de l'Etat-major de l'ANP, ainsi que ses efforts dans la préservation du patrimoine historique, de transmission du legs des choucha et de sauvegarde de la mémoire nationale".

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen de dossiers relatifs à la sécurité sociale et l'emploi

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de dossiers relatifs à la sécurité sociale et à l'emploi, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

"Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mardi 21 avril 2026, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des points ci-après :

Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités de la prise en charge par l'Etat du versement des charges financières résultant de l'augmentation du taux de remboursement des prestations en nature de la sécurité sociale au profit de certaines catégories d'assurés sociaux.

Ce texte intervient dans le but de régler la couverture par l'Etat du différentiel des frais de remboursement des prestations en nature d'assurance maladie au profit de certaines catégories d'as-



surés sociaux. Le Gouvernement a également entendu une communication sur l'emploi de la main d'œuvre étrangère en Algérie. Cet exposé a mis en exergue l'arsenal juridique national régissant cet aspect conformément, notamment, à la convention 97 de 1949 de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux travailleurs migrants, consacrant le principe d'égalité de traitement entre travailleurs nationaux et étrangers.

Cet exposé a mis en exergue la nécessité de développer davantage des compétences nationales pour accompagner les grands projets d'investissement structuraux et la transformation économique nationale".

ARMÉE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha ouvre un séminaire stratégique sur la protection des infrastructures vitales face aux menaces émergentes

Par Abed MEGHIT

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et Chef d'État-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé ce mardi dernier, au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger), l'ouverture des travaux d'un important séminaire national consacré à la protection des installations vitales du pays face aux nouvelles menaces.

Placée sous le thème « La protection des installations vitales du pays face aux nouvelles menaces : réalité et perspectives d'amélioration », cette rencontre stratégique s'inscrit dans une dynamique globale visant à renforcer la sécurité nationale et à anticiper les défis contemporains.

Dès l'ouverture des travaux, le Général d'Armée a souhaité la bienvenue aux participants, parmi lesquels figuraient le Secrétaire général de la Présidence de la République, plusieurs ministres, ainsi que le Conseiller auprès du Président de la République chargé des affaires de sécurité et de défense.

Étaient également présents de hauts responsables militaires, dont le Général de Corps d'Armée commandant des Forces terrestres, le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de forces, le Commandant de la Gendarmerie nationale, ainsi que des cadres supérieurs de l'État-major de l'ANP et des experts universitaires.

Dans son allocution, le Général d'Ar-

mée Saïd Chanegriha a souligné l'importance stratégique croissante des installations vitales, qu'il a qualifiées de véritables artères de vie de l'État moderne.

Selon lui, ces infrastructures ne se limitent plus à leur dimension économique, mais constituent désormais un pilier central de la sécurité nationale et de la stabilité globale du pays.

Elles jouent un rôle essentiel dans la continuité des services publics, la dynamique de développement et la préservation des intérêts fondamentaux de la nation.

Le Chef d'État-major de l'ANP a insisté sur le fait que la protection de ces installations est devenue un choix stratégique incontournable, intégré pleinement dans le dispositif de défense nationale.

Face à l'évolution rapide des menaces, notamment terroristes, cybernétiques et hybrides, la sécurisation des infrastructures sensibles s'impose comme une priorité absolue, nécessitant une approche globale, proactive et coordonnée.

Dans ce contexte, le Général d'Armée a rappelé que l'Armée nationale populaire joue un rôle central dans la protection des installations stratégiques du pays.

Conformément aux orientations du Président de la République, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, l'ANP œuvre à la mise en œuvre de dispositifs opérationnels efficaces, combinant planification rigoureuse, intervention rapide et coordination intersectorielle.

Il a également mis en avant les efforts

continus déployés pour actualiser les plans de protection et d'intervention, ainsi que pour renforcer la formation des unités spécialisées.

L'objectif est d'adapter en permanence les capacités opérationnelles aux nouvelles formes de menaces, en intégrant les évolutions technologiques et les exigences de la sécurité moderne.

Cette démarche repose sur une vision anticipative, privilégiant la prévention des risques plutôt que leur simple gestion.

Le Général d'Armée a insisté sur la nécessité de consolider la complémentarité entre le facteur humain et les technologies avancées, considérée comme un élément clé de l'efficacité du dispositif de défense.

Cette approche intégrée vise à garantir une meilleure réactivité face aux situations de crise et à assurer une protection optimale des infrastructures vitales du pays.

À la suite de cette allocution d'ouverture, les travaux du séminaire ont été enrichis par une série de conférences animées par des professeurs, chercheurs et experts dans les domaines de la sécurité, de la stratégie et de la gestion des infrastructures sensibles.

Les interventions ont abordé plusieurs thématiques majeures, notamment les fondements stratégiques de la protection des installations sensibles, les mécanismes de coordination entre les différents acteurs concernés, ainsi que l'évolution des menaces pesant sur les infrastructures critiques.

Les participants ont également discuté des dispositifs de protection à l'ère

des nouvelles technologies, en mettant en lumière l'importance d'une synergie entre innovation technologique et ressources humaines qualifiées.

Les débats ont permis d'explorer les perspectives d'une stratégie nationale renforcée, fondée sur une vision souveraine de la sécurité des infrastructures essentielles.

Les échanges ont été particulièrement riches et constructifs, donnant lieu à des propositions et recommandations visant à améliorer les dispositifs existants et à renforcer leur efficacité.

Les experts ont insisté sur la nécessité d'adopter une approche intégrée et évolutive, capable de s'adapter aux mutations rapides de l'environnement sécuritaire international.

En clôturant l'ouverture de ce séminaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a officiellement lancé les travaux, soulignant l'importance de cette rencontre dans le renforcement de la culture stratégique nationale et la consolidation des capacités de défense du pays.

Cette initiative traduit la volonté constante de l'Armée nationale populaire de s'adapter aux défis contemporains et de contribuer activement à la protection des infrastructures vitales, considérées comme un élément essentiel de la souveraineté et de la stabilité de l'État.

Ce séminaire s'inscrit ainsi dans une démarche globale de modernisation du système de défense national, mettant en avant une vision prospective fondée sur l'anticipation, la coordination et l'innovation, au service de la sécurité et du développement durable du pays.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

M. Sayoud procède à l'installation des membres de la commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartiers

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud a procédé à l'installation des membres de la commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartiers pour la période 2026-2029, dans une démarche traduisant "l'engagement ancré de l'Etat à renforcer la sécurité et la stabilité et à faire face à tous les phénomènes susceptibles de porter atteinte à la cohésion de la société", a indiqué, lundi, un communiqué du ministère.

L'installation des membres de cette commission s'est déroulée en présence des différents secteurs sécuritaires et ministériels.

Dans son allocution à l'occasion, M. Sayoud a affirmé que cette installation marque "un nouveau départ du processus national décisif de lutte contre le phénomène des bandes de quartiers", soulignant que la prévention demeure "un choix stratégique" au titre d'une approche globale, basée sur "la complémentarité entre

la sensibilisation et la dissuasion". Le ministre a souligné, dans ce contexte, "le rôle clé des services de sécurité dans la lutte contre ce fléau", leur exprimant sa considération et reconnaissance pour "leurs efforts constants déployés pour protéger les citoyens et leurs biens".

Il a ajouté que la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune se veut "globale et complémentaire" pour lutter contre ce phénomène, à travers la mise en place d'un cadre juridique et le renforcement des mécanismes de sa prise en charge, à travers la Commission nationale au niveau central et les commissions de wilaya au niveau local. Se félicitant du "rôle de sensibilisation efficace dont s'acquittent les différents acteurs", le ministre a mis en avant l'importance d'"exploiter les réseaux sociaux dans la diffusion de la conscience et le développement d'un discours préventif en phase avec les intérêts des jeunes et à même de

contribuer à la lutte contre les comportements délinquants et violents".

Au terme de son allocution, le ministre a appelé à "une mobilisation collective" de l'ensemble des acteurs, afin de faire face au phénomène des bandes de quartiers, qui est, a-t-il dit, "une responsabilité commune qui requiert la coordination des efforts et l'intensification du travail sur le terrain, afin de réaliser les objectifs escomptés". Cette commission nationale se charge, plus particulièrement, de "l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie nationale globale qui repose sur le diagnostic minutieux du phénomène et vise différents espaces, notamment le milieu scolaire, les quartiers, les maisons de jeunes, les mosquées, ainsi que l'espace numérique", tout en focalisant sur "les mécanismes de prévention, de sensibilisation et de l'alerte précoce", selon le communiqué.

SOLIDARITÉ NATIONALE Installation du Conseil national consultatif des personnes aux besoins spécifiques et de la Commission nationale dédiée à l'accessibilité

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, hier la cérémonie d'installation du Conseil national des personnes aux besoins spécifiques, ainsi que la Commission nationale dédiée à l'accessibilité de cette catégorie aux différents services, indique un communiqué du ministère.

Le Conseil national des personnes aux besoins spécifiques est "un organe consultatif national chargé de l'élaboration de plans et de visions prospectives de la politique publique en matière de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques", précise le communiqué ajoutant que la Commission nationale dédiée à l'accessibilité s'inscrit dans le cadre "du renforcement des mécanismes de coordination institutionnelle visant à soutenir l'approche d'insertion globale et à améliorer l'accessibilité aux différentes structures et services".

La ministre a nommé le professeur Mustapha Khiati à la tête du Conseil national des personnes aux besoins spécifiques, et M. Mourad Ben Amzal à la tête de la Commission nationale dédiée à l'accessibilité de cette catégorie aux différents services.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, la ministre a souligné que cette installation "entre dans le cadre de la mise en œuvre des hautes orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la nécessité de s'engager activement dans la société de l'information, de construire une économie nationale diversifiée fondée sur le savoir et qui s'appuie sur les technologies modernes, en assurant l'accompagnement de ces transformations par la politique sociale durable, de manière à améliorer les conditions de vie des personnes aux besoins spécifiques".

PARLEMENT

APN: Mme Abdellatif présente le projet de loi relatif aux conditions d'exercice des activités commerciales

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présenté, mardi à Alger, devant la Commission des affaires économiques, de l'industrie, du commerce, de l'énergie et des mines de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi modifiant et complétant la loi n° 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, visant à consacrer la transparence de l'activité commerciale afin de protéger l'économie nationale.

Lors de la présentation du projet de loi, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, et de la présidente de la commission, Samira Berhoum, la ministre a affirmé que ce texte constitue la pierre angulaire du processus de réformes plus large, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à moderniser la gouvernance économique et à consacrer les principes de transparence, ainsi qu'à renforcer l'Etat de droit dans le domaine économique.

La révision de cette loi s'inscrit également dans le cadre des réformes visant à moderniser le système législatif économique et à renforcer sa cohérence avec les profondes mutations que connaît l'économie nationale, ainsi qu'avec les engage-

L'ANIE EN ORDRE DE BATAILLE Un dispositif renforcé pour garantir des législatives transparentes et crédibles

À mesure que s'approche l'échéance du 2 juillet, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) intensifie ses préparatifs afin d'assurer le bon déroulement des prochaines élections législatives.

Par Abed MEGHIT

Depuis Alger, son président par intérim, Karim Khelfane, a réaffirmé avec assurance la pleine disponibilité de l'institution à organiser ce scrutin dans des conditions optimales, conformes aux exigences de transparence, de crédibilité et de démocratie.

Mobilisée depuis plusieurs semaines, l'ANIE a engagé un vaste dispositif reposant sur une coordination étroite avec les différents départements ministériels concernés.

Cette synergie vise à garantir une organisation rigoureuse du processus électoral, depuis la préparation logistique jusqu'au suivi des opérations de vote.

L'objectif affiché est clair : offrir aux citoyens un scrutin irréprochable, à l'abri de toute contestation, et renforcer ainsi la confiance dans les institutions.

L'un des axes majeurs de cette préparation réside dans l'intégration des outils numériques.

Dans le cadre de la stratégie nationale de transformation digitale, l'Autorité a mis



en place plusieurs plateformes électroniques destinées à faciliter la gestion et le contrôle des opérations électorales.

Parmi ces innovations figure un portail de services en ligne permettant aux électeurs d'accéder à diverses prestations, telles que l'inscription sur les listes électorales, la mise à jour des données personnelles ou encore le changement de lieu de résidence.

Cette modernisation s'accompagne de la création d'un centre de données centralisé, conçu pour assurer un suivi en temps réel de l'ensemble du processus

électoral. Ce dispositif permet notamment de superviser la révision exceptionnelle des listes électorales, organisée du 12 au 26 avril à travers l'ensemble des communes du pays, ainsi qu'au niveau des représentations diplomatiques à l'étranger.

Placée sous la responsabilité de commissions présidées par des magistrats, cette opération constitue une étape clé pour garantir l'exactitude et la fiabilité du corps électoral.

Parallèlement, l'ANIE s'attache à renforcer la communication et la sensibilisation autour des enjeux électoraux.

Depuis la convocation du

corps électoral, plusieurs communiqués ont été diffusés afin d'expliquer de manière pédagogique les différentes étapes du processus.

En s'appuyant sur les dispositions constitutionnelles et la législation en vigueur, l'Autorité œuvre à rendre les règles du jeu électoral plus accessibles et compréhensibles pour l'ensemble des acteurs.

Dans cette même logique, des sessions de formation, des séminaires et des rencontres ont été organisés au profit des jeunes, des journalistes et des acteurs de la société civile.

Ces initiatives visent à promouvoir une culture électorale fondée sur la participation et la responsabilité citoyenne, en insistant sur l'importance du vote comme expression fondamentale de la souveraineté populaire. À travers ce dispositif global, l'ANIE entend relever le défi de l'organisation d'élections exemplaires, à la hauteur des attentes nationales. L'enjeu est d'autant plus crucial qu'il conditionne la crédibilité des institutions et la consolidation du processus démocratique en cours.

TRAVAUX PUBLICS

M. Djellaoui préside deux réunions consacrées au suivi des projets ferroviaires en cours et de l'extension du Port d'Annaba

le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, lundi

soir, deux séances de travail consacrées au suivi des projets ferroviaires en cours, et du projet d'extension du port d'Annaba, et ce, conformément aux instructions données du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue dimanche dernier, indique un communiqué du ministère.

La première séance est tenue au siège du ministère, en présence de ses cadres centraux, du directeur général de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), ainsi que du groupement des entreprises nationales et chinoises chargés de la réalisation du projet du quai minéralier dans le cadre de l'extension du port phosphatier d'Annaba.

Au cours de cette première séance, M. Djellaoui a donné un ensemble d'instructions, en insistant sur "l'impératif de respecter les délais de réalisation afin de livrer le projet du quai minéralier du Port d'Annaba et d'assurer son entrée en exploitation dans les délais fixés par Monsieur le président de la République".

S'agissant du dragage des ports, le ministre a souligné la nécessité de renforcer et de consolider le partenariat avec la partie chinoise, à travers la préparation de la création d'une société mixte algéro-chinoise chargée de la réalisation des travaux de dragage des ports nationaux, ce qui permettra d'augmenter la productivité des quais et des bassins por-

tuaires et d'assurer leur exploitation optimale, selon le communiqué. La deuxième séance, tenue au siège du ministère, en présence de ses cadres centraux, ainsi que du directeur général de l'Agence nationale des études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), a porté sur le suivi de la réalisation du projet de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, ainsi que du projet de la ligne minière Est dépendant Annaba à Bled El Hadba dans la wilaya de Tébessa.

Concernant la ligne minière Est (Annaba-Bled El Hadba), l'accent a été mis sur la nécessité de mobiliser toutes les capacités nationales, de mettre à contribution l'ensemble des moyens matériels et humains, et de renforcer la coordination entre les différentes entreprises chargées de la réalisation, tout en intensifiant le rythme des travaux sur l'ensemble des tronçons afin d'achever le projet et de le livrer pour son exploitation dans les délais impartis.

S'agissant de la ligne ferroviaire Nord-Sud, M. Djellaoui a insisté sur "la nécessité de mettre en place une méthodologie de travail englobant les travaux de réalisation de ce projet stratégique qui s'étend à travers Alger, Laghouat, Ghardaïa, El Meniaï, In Salah et Tamanrasset, tout en oeuvrant à lever les entraves éventuelles sur le terrain, afin de garantir le respect des délais fixés par Monsieur le président de la République", conclut le communiqué. du ministère.

APS

ALGER

Rabehi inspecte un projet stratégique de route express entre le Complexe Mohamed Boudiaf et Khraicia

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué une visite de terrain consacrée au suivi de l'avancement des travaux du deuxième tronçon de la route express reliant le Complexe olympique Mohamed Boudiaf à la commune de Khraicia.

Par Abed MEGHIT

Cette infrastructure s'inscrit dans un vaste programme de modernisation du réseau routier de la capitale visant à améliorer la fluidité du trafic et à renforcer la connectivité entre les différentes communes.

Lors de cette inspection, le wali d'Alger s'est rendu sur le chantier de la deuxième rocade, notamment au niveau de la pénétrante de Baba Hassen, sur une distance de 3,5 kilomètres.

Il a également suivi les travaux de dédoublement de la route nationale RN36 reliant Baba Hassen à Ouled Fayet sur environ 3 kilomètres, un axe stratégique fortement sollicité.

Sur place, le responsable de l'exécutif local a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux afin de respecter les délais de livraison.

Il a également donné des instructions fermes pour lever l'ensemble des contraintes techniques, notamment celles liées au déplacement des réseaux et canalisations, ainsi qu'à la mise en place de l'éclairage public. Le wali a en outre insisté sur l'importance de l'aménagement paysager des abords de la route, incluant l'entretien des espaces verts et les



opérations de reboisement, conformément à la vision de développement urbain durable adoptée par la wilaya d'Alger.

Ce projet structurant s'inscrit dans la stratégie globale de modernisation de la capitale et vise à améliorer la qualité de vie des citoyens. Il permettra également un accès plus fluide vers le front de mer d'Alger et contribuera à désengorger plusieurs axes routiers majeurs reliant les communes de Ben Aknoun, Bouzaréah, Beni Messous et El Biar.

Accidents de la route : 29 morts et plus de 1 400 blessés en une semaine à travers le pays

La Protection civile a dressé un bilan préoccupant de la sécurité! en Algérie, faisant état de 29

décès et de 1 456 blessés dans 1 227 accidents de la circulation enregistrés entre le 12 et le 18 avril à travers plusieurs wilayas du pays.

Selon les services concernés, la wilaya de M'sila a enregistré le bilan le plus lourd, avec 4 morts et 40 blessés à la suite de 36 accidents.

Ces chiffres illustrent la persistance de comportements à risque sur les routes, malgré les campagnes de sensibilisation et les efforts des autorités.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont été mobilisées pour l'extinction de 577 incendies urbains, industriels et divers.

Les wilayas les plus touchées sont Alger avec 96 interventions, suivie

d'Oran avec 31 incendies et Blida avec 27 cas recensés.

Le bilan hebdomadaire fait également état de 4 interventions liées aux intoxications au monoxyde de carbone, avec 51 personnes prises en charge après avoir été exposées à ce gaz émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eau.

Un décès a malheureusement été enregistré dans la wilaya de Constantine, rappelant les dangers liés à l'utilisation non sécurisée de ces équipements.

Ces données mettent en lumière la nécessité de renforcer davantage la prévention routière et la sensibilisation aux risques domestiques, afin de réduire les pertes humaines et matérielles.

EL TARF

Lancement prochain de travaux de renforcement de la RN 16

Des travaux portant sur le renforcement de route nationale (RN) 16, voie express dédoublee reliant sur 9,2 km la commune de Dréan (El Tarf) aux limites administratives de la wilaya de Guelma, seront "bientôt" lancés, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction des travaux publics (DTP).

Le chef du service de l'entretien et de l'exploitation du réseau routier, Aziz Soltani, a précisé que les travaux qui concernent une seconde tranche de 9,2 km, seront entamés "début mai prochain", moyennant un investissement public de 500 millions de dinars consenti dans le cadre du programme de renforcement des routes nationales au titre de l'exercice 2026.

Les travaux de renforcement permettront, une fois achevés, d'assurer la sécurité des usagers de la route et de faciliter les déplacements des citoyens, selon le même responsable qui a rappelé que la 1ère tranche de 8 km, entre Chebaita-Mokhtar et Dréan, lancée début avril pour un montant de 300 millions de dinars, a été réceptionnée.

SOUK AHRAS

Plus de 12 milliards de dinars pour soutenir le développement

La wilaya de Souk Ahras a bénéficié d'une enveloppe financière de 12,836 milliards de dinars destinée à soutenir le développement de cette région durant l'exercice 2026, a indiqué, hier, le secrétaire général de la wilaya, Benzair Bouderbala.

Le même responsable a précisé que ces moyens financiers, puisés du programme d'investissement public de l'Etat et du programme d'appui au développement socio-économique des communes, permettront la concrétisation de 82 opérations de développement dont l'objectif consiste à réaliser un développement équilibré et durable des différentes collectivités de la wilaya.

M. Bouderbala a ajouté que ces opérations de développement couvrent de nombreux secteurs tels que l'éducation, la santé, l'habitat, les travaux publics, le transport, l'hydraulique, l'agriculture, la jeunesse et les sports, la culture et la justice.

Selon le SG de la wilaya, les procédures administratives, juridiques et pratiques relatives à la mise en œuvre de ces programmes sont actuellement en cours, notamment en ce qui concerne le choix des terrains d'implantation des projets retenus.

Il a également indiqué que les différentes démarches liées à l'établissement des cahiers des charges, aux marchés et au choix des entreprises de réalisation ont été finalisées en prévision du lancement des travaux.

DJELFA

Lancement de projets d'aménagement et d'amélioration urbaine à Aïn Oussara

Les travaux de réalisation de plusieurs projets d'aménagement urbain ont été lancés dans la ville d'Aïn Oussara (nord de Djelfa), en vue d'améliorer l'aspect esthétique du tissu urbain et de renforcer le cadre de vie des habitants, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Procédant au coup d'envoi de ces projets, le wali délégué d'Aïn Oussara, Boualem Allouache, a insisté sur la nécessité de les livrer dans les délais impartis tout en respectant les normes de qualité, eu égard au fait que ces opérations constituent une priorité de développement.

Il s'agit notamment du projet d'aménagement et de bitumage de la voie reliant la RN 1 à la rocade, en passant par le centre d'enfûtage de gaz, affecté d'une enveloppe de plus de 70 millions DA, avec un délai de réalisation fixé à quatre (4) mois.

L'opportunité a également donné lieu au lancement des travaux d'aménagement et de bitumage de la RN1, à partir de l'entrée nord de la ville jusqu'à la RN40B, en passant par la gare routière de transport des voyageurs. Un projet doté d'une enveloppe de 85 millions DA.

BLIDA

Raccordement de plus de 3.300 logements à l'électricité et au gaz en 2026

La Direction de l'énergie de la wilaya de Blida a bénéficié d'enveloppes financières considérables destinées au raccordement de plus de 3.300 logements aux réseaux d'électricité et de gaz durant l'année 2026, a-t-on appris lundi auprès de cette instance.

La wilaya a bénéficié d'importantes enveloppes destinées au raccordement de 2.274 logements au réseau de gaz naturel et de 1.054 autres à l'électricité, durant l'année en cours, a indiqué la directrice du secteur, Hanane Meklani, lors de son intervention aux travaux de la 1ère session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Elle a fait part à l'occasion du lancement prochain des travaux du projet de raccordement au gaz de 2.274 logements, répartis sur 55 quartiers de plusieurs communes, dont Oued El Alleug, Larbaâ, Ouled Slama, Blida, Bougara et la commune monta-



gneuse de Djebabara. Un projet doté d'une enveloppe de 260 millions de DA, selon la même source.

Dans le cadre des efforts visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, une enveloppe de près de 230 millions de DA a également été mobilisée pour le raccordement à l'électricité de 542 logements, répartis sur 10 quartiers des communes de Beni Tamou, Meftah, Ouled Slama, Aïn Romana et Chebli, et dont les travaux seront lancés prochainement, selon la même responsable.

Par ailleurs, 14 quartiers de la wilaya, totalisant 512 logements, ont également bénéficié d'un projet de raccordement au réseau électrique dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, dont le lancement de la réalisation est attendu dès l'achèvement des procédures administratives, selon la même source.

L'ALGÉRIE ENGAGÉE DANS LES DÉBATS MONDIAUX Abdelkrim Bouzred porte la voix du financement du développement à New York

Dans un contexte international marqué par de profondes mutations économiques, l'Algérie affirme sa présence sur la scène multilatérale en participant activement aux travaux du forum du Conseil économique et social des Nations unies consacré au financement du développement.

Abed MEGHIT

Représentée par son ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, la délégation algérienne prend part à cette rencontre d'envergure qui se tient au siège des Nations unies à New York jusqu'au 24 avril.

Ce forum, réunissant responsables politiques, experts économiques et représentants des grandes institutions financières internationales, constitue une plateforme stratégique pour examiner les mécanismes de financement du développement durable.

Dès la séance d'ouverture, plusieurs personnalités de premier plan ont souligné l'urgence d'intensifier les efforts collectifs face aux défis économiques mondiaux.

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, ainsi que la présidente de l'Assemblée générale, Annalena Baerbock, et le président du Conseil économique et social, Lok Bahadur Thapa, ont appelé à une mise en œuvre effective des engagements internationaux, notamment ceux issus de l'«



engagement de Séville». Les discussions ont également bénéficié des contributions du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, dont les représentants ont détaillé les initiatives visant à accompagner les pays dans le financement de leurs projets de développement.

Dans ce cadre, la coopération internationale apparaît plus que jamais comme un levier essentiel pour surmonter les contraintes financières et soutenir les

économies en transition. La vice-secrétaire générale des Nations unies, Amina Mohammed, a pour sa part présenté un rapport détaillé sur l'état du financement du développement durable.

Elle a mis en garde contre les effets conjugués de l'instabilité économique mondiale, de la hausse des coûts d'emprunt et des tensions géopolitiques, qui risquent de compromettre les progrès réalisés en matière d'objectifs de déve-

loppement durable. Cette situation, particulièrement préoccupante pour les pays les plus vulnérables, appelle à une mobilisation accrue de la communauté internationale.

Dans ce contexte, l'intervention attendue du ministre Abdelkrim Bouzred revêt une importance particulière.

Elle permettra de mettre en lumière les efforts déployés par l'Algérie pour diversifier ses sources de financement et soutenir son développement économique, tout en renforçant sa coopération avec ses partenaires internationaux.

À travers cette participation, le pays réaffirme son engagement en faveur d'un développement équilibré et durable, en phase avec les enjeux globaux.

En prenant part à ces échanges de haut niveau, l'Algérie confirme sa volonté de contribuer activement aux réflexions internationales sur les mécanismes de financement du développement.

Une implication qui témoigne de sa détermination à inscrire son action dans une dynamique globale, où la solidarité et la coopération demeurent les clés d'un avenir partagé.

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-TCHADIEN

Volonté commune de hisser les relations économiques au rang de partenariat stratégique

Les participants au Forum d'affaires algéro-tchadien, tenu mardi à Alger, ont mis en avant la volonté commune des deux pays de hisser les relations économiques au niveau d'un partenariat stratégique, à travers l'exploitation des opportunités d'investissement disponibles dans plusieurs secteurs.

Les travaux de ce Forum se sont déroulés sous la présidence du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et du ministre tchadien du Commerce et de l'Industrie, Mathieu Guibolo Fanga, en présence du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, du président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que de la directrice générale de l'Agence nationale tchadienne des investissements et des exportations, Sobdibé Sobkika Liliane, et des opérateurs économiques des deux pays.

Dans une allocution à cette occasion, M. Rezig a indiqué que les échanges commerciaux entre les deux pays doivent être à la hauteur des relations étroites qui unissent l'Algérie et le Tchad, soulignant que le marché tchadien constitue l'une des destinations africaines prometteuses, offrant des débouchés à la croissance économique hors hydrocarbures que connaît l'Algérie.

Dans ce cadre, il a affirmé que plusieurs domaines sont à même de donner un nouvel élan aux relations commerciales, à l'instar des engrais et des produits chimiques, dont les exportations algériennes ont atteint 1,5 milliard USD en 2025, des matériaux de construction, de la céramique et du verre, exportés à hauteur de 560 millions USD l'an dernier, outre les industries agroalimentaires, les produits pharmaceutiques ainsi que l'énergie et les énergies renouvelables.

M. Rezig a insisté sur la nécessité de relever les défis qui entravent la circulation des marchandises entre les deux pays, soulignant à cet égard l'importance de la coordination afin d'accroître la participation aux foires et salons économiques organisés dans les deux pays.

De son côté, M. Fanga a mis en avant la nécessité de renforcer les relations économiques et d'établir un "partenariat stratégique" en phase avec les ambitions des deux pays, qui dépassent la coopération bilatérale pour aller vers l'édification d'une vision régionale intégrée, à travers le développement de corridors économiques reliant l'Afrique du Nord à l'Afrique centrale et occidentale, ce qui renforcera le commerce et l'investissement et contribuera à attirer des investissements importants.

Après avoir salué la "forte" économie algérienne qu'il a qualifié de modèle à suivre, le ministre tchadien a évoqué le plan national de développement (PND)

"Tchad Connexion 2030", visant à mobiliser des investissements dépassant les 30 milliards USD à travers des centaines de projets dans plusieurs secteurs, à l'instar de l'agriculture, l'élevage, les mines et les hydrocarbures, l'énergie, les télécommunications et les infrastructures, ainsi que la santé et les services.

Quant à M. Rekkache, il a évoqué dans son intervention les incitations compétitives offertes par l'Algérie aux investisseurs, affirmant la disponibilité de l'AAPI à accompagner les investisseurs tchadiens et à faciliter leur accès au marché algérien, tout en œuvrant à renforcer la coopération avec l'Agence tchadienne de promotion des investissements, contribuant ainsi à dynamiser les échanges commerciaux et à bâtir des partenariats d'investissement créateurs de valeur dans les deux pays.

M. Moula a, pour sa part, estimé que le Forum constitue une opportunité idoine pour poser les bases d'un partenariat stratégique entre les deux pays, selon une vision renouvelée fondée sur la complémentarité. Il a, en outre, relevé que cette dynamique traduit la volonté de passer des échanges traditionnels à des partenariats capables de créer de la richesse et de promouvoir un développement économique équilibré et durable, ajoutant que l'ambition consiste à bâtir un axe économique algéro-tchadien à même de s'inscrire efficacement dans la carte économique africaine.

Mme Sobdibé Sobkika a mis en exergue les efforts du

Tchad visant à diversifier les investissements et à les orienter vers des secteurs à forte rentabilité, à l'instar des mines, de l'agriculture, de l'élevage et de l'industrie de transformation, soulignant la volonté du Tchad de tirer profit de la base industrielle algérienne.

Le Forum a, par ailleurs, constitué une occasion pour l'administrateur provisoire de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture, des mines et de l'artisanat du Tchad (CCIAMA), Abderrahmane Gadem, de mettre en avant les importantes potentialités économiques dont dispose l'Algérie, lesquelles ont fait l'objet, lundi, d'une visite de terrain effectuée par des opérateurs économiques tchadiens au niveau de plusieurs entreprises algériennes.

Il a fait observer que cette visite a renforcé leur volonté de conclure des partenariats allant au-delà du cadre commercial traditionnel.

Dans le même contexte, les capacités industrielles de l'Algérie ont été présentées dans les secteurs des hydrocarbures, des mines, de l'électricité, des énergies renouvelables, des matériaux de construction, de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'industrie pharmaceutique, de même que la poste et les télécommunications. La partie tchadienne a, quant à elle, présenté ses projets prioritaires. À l'issue du Forum, des rencontres B2B ont été organisées entre entreprises algériennes et tchadiennes activant dans différents domaines.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Rezig examine les perspectives de coopération avec le ministre du Commerce de la République du Tchad

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, lundi à Alger, le ministre du Commerce et de l'Industrie de la République du Tchad, Mathieu Guibolo Fanga, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération et le partenariat économique et commercial entre les deux pays, indique le ministère dans un communiqué.

La rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en marge de l'ouverture des travaux de la 1ère session du Conseil d'affaires algéro-tchadien, a été l'occasion

d'échanger les vues sur les voies et moyens de renforcer les relations de coopération économique et commerciale entre les deux pays, à même de refléter la volonté commune de l'Algérie et du Tchad, de développer le partenariat bilatéral et d'élargir les perspectives des échanges commerciaux.

Les deux parties ont également abordé la possibilité d'organiser une foire des produits algériens en République du Tchad, dans le but de faire connaître les capacités de production nationale, mettre en exergue la diversité et la qualité des produits algériens et ouvrir la

voie aux opérateurs économiques algériens pour accéder au marché tchadien et explorer les opportunités de partenariat offertes, ajoute le communiqué.

Dans ce cadre, les deux responsables ont réaffirmé l'importance d'encourager les échanges directs entre les hommes d'affaires des deux pays, à travers le Conseil d'affaires algéro-tchadien et d'intensifier les initiatives économiques communes, à même de contribuer au développement des échanges commerciaux, conclut le communiqué.

APS

COMMERCE

4 projets de recherche scientifique en cours pour développer les techniques de stockage et de contrôle des produits alimentaires

Quatre (4) projets de recherche scientifique sont actuellement en cours de réalisation afin de développer les techniques de stockage des produits alimentaires et de renforcer les outils de leur contrôle, a fait savoir, lundi à Alger, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif.



La ministre s'exprimait lors des travaux d'une rencontre nationale organisée par son département ministériel sous le thème: "Amélioration du climat des affaires et régulation du marché national: entre les garanties accordées aux entreprises et le renforcement de la protection du consommateur", en présence du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine Oualid, du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires économiques, Farid Kourtel, du directeur général des douanes (DGD), le général-Major, Abdelhafid Bakhouch, ainsi que du président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula.

Mme Abdellatif a, en outre, précisé qu'"en consolidation de la vision stratégique de son secteur, visant à intégrer la recherche scientifique dans la prise en charge des défis techniques auxquels fait face le secteur et à développer des solutions innovantes à valeur ajoutée pour le secteur du commerce et de l'économie nationale, le secteur bénéficie actuellement de quatre projets de recherche nationaux portant sur le développement des techniques de stockage et de conditionnement, le renforcement des outils de détection de la fraude, la numérisation des informations relatives aux produits alimentaires et l'étude de la durée de conservation de certains produits".

Ces projets de recherche, s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'Etat visant à assurer la qualité des biens et des services suivant les normes internationales, à lutter contre les pratiques déloyales, à organiser le marché et à renforcer les mécanismes de contrôle et de répression, à même de préserver une concurrence loyale et à protéger les droits du consommateur, a ajouté la ministre.

Par ailleurs, Mme Abdellatif a souligné l'importance de l'intégration des activités informelles dans l'économie formelle, relevant que son département ministériel s'attèle, en coordination avec le minis-

tère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, à finaliser un projet visant à mettre à la disposition des jeunes des locaux et espaces aménagés pour l'exercice d'activités commerciales à travers différentes wilayas.

La ministre a rappelé que "les pouvoirs publics s'emploient à développer un système de contrôle économique selon une approche équilibrée", basée sur le renforcement des garanties accordées aux entreprises et la transparence des procédures, tout en maintenant l'efficacité des dispositifs de régulation pour protéger le marché et préserver les droits du consommateur".

L'objectif de cette démarche "n'est pas de restreindre l'activité économique, mais d'instaurer un environnement plus clair et équitable permettant aux entreprises d'exercer en toute confiance et d'encourager l'initiative et l'investissement", a assuré la ministre, relevant que cette orientation ne saurait être accomplie qu'à travers la mise en place d'un système efficace pour la protection du consommateur.

Révision du cadre juridique du E-commerce

Lors des séances de discussion ayant regroupé nombre de responsables, d'experts et de chercheurs, les participants ont abordé les droits fondamentaux du consommateur ainsi que l'importance de promouvoir la culture du signalement pour appuyer le travail des agents de contrôle.

A ce titre, le directeur de la qualité et de la protection du consommateur au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, M. Noureddine Haridi, a révélé que le ministère étudie le lancement d'une plateforme numérique dédiée au signalement des produits non conformes.

Abordant le volet du E-commerce et des risques liés aux produits d'origine inconnue commercialisés en ligne, la sous-directrice du commerce électronique au ministère du Commerce intérieur, Mme Wahiba Zaknoun, a annoncé l'élaboration d'une stratégie nationale du commerce électronique, en coordination avec

les différents départements ministériels, organismes publics, organisations et associations de protection du consommateur, associations professionnelles et les opérateurs économiques.

Elle a, en outre, précisé que cette stratégie s'articulera autour de la gouvernance du E-commerce, à travers la révision du cadre juridique régissant cette activité essentiellement basée sur des technologies en constante évolution, ce qui nécessite, a-t-elle dit, "une adaptation des textes législatifs en vigueur afin de suivre cette dynamique", soulignant que le processus de révision a atteint des stades avancés.

Il a également été question de discuter du rôle du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national en matière d'organisation et d'interaction avec les autres institutions, ainsi que des garanties accordées aux entreprises dans le cadre des opérations de contrôle.

L'accent a aussi été mis sur l'importance de la simplification des procédures administratives, notamment grâce à la numérisation.

A cet égard, une nouvelle plateforme du ministère intitulée "ekhadamet", regroupant l'ensemble des services numériques du secteur, a été annoncée.

La rencontre s'est clôturée par une série de recommandations, dont la nécessité de développer les cadres juridiques relatifs à la protection du consommateur, de consacrer la gouvernance participative, de développer les applications et plateformes numériques ainsi que les mécanismes de réception et de traitement des réclamations, et d'instaurer un système numérique interactif garantissant l'échange de données intersectorielles en temps réel.

Les recommandations ont également porté sur le renforcement de la coordination entre les instances chargées du contrôle frontalier, l'encouragement de l'adoption de systèmes de gestion de la qualité au sein des entreprises économiques, le soutien à la compétitivité du produit national selon des normes modernes et durables, et l'adoption d'un système de contrôle moderne basé sur l'analyse et l'évaluation des risques, en sus de doter les agents de contrôle d'outils numériques permettant la notification immédiate des infractions, tout en appelant à l'activation d'une approche globale pour l'intégration de l'activité informelle via des mécanismes d'incitation et d'accompagnement.

ENTREPRISES PUBLIQUES

L'UNEP renforce sa gouvernance et mise sur la formation des dirigeants

Le Conseil national de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) a tenu une réunion consacrée notamment à la restructuration du secteur public marchand et au renforcement de la gouvernance, dans un contexte de poursuite des réformes économiques et de renforcement du rôle des entreprises publiques dans la dynamique de développement national, indique mardi un communiqué de l'organisation patronale.

Réunis lundi au siège de la Banque nationale de l'Habitat à Alger, les membres du Conseil ont été informés de la mise en conformité des statuts de l'UNEP avec les dispositions de la loi n° 23-02 du 25 avril 2023 relative à l'exercice du droit syndical.

La réunion a également été marquée par l'élargissement du bureau de 12 à 15 membres et la désignation du P-dg de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Saïd Mokhtar Mediouni, en qualité de porte-parole de l'UNEP.

Les participants sont revenus, à cette occasion, sur la contribution de l'Union aux réflexions nationales relatives à la restructuration du secteur public marchand, réaffirmant la nécessité d'une approche fondée sur la performance, l'efficacité économique et la création de valeur.

Le Conseil a, par ailleurs, accordé une attention particulière à la formation des membres des conseils d'administration et des cadres dirigeants, érigée en axe stratégique prioritaire, notamment en vue de sécuriser l'acte de gestion et de promouvoir une gouvernance moderne orientée vers les résultats.

Dans le même sillage, les membres ont évoqué la signature d'une convention de partenariat entre les organisations patronales des secteurs public et privé (UNEP-CREA), traduisant une volonté commune de structurer un dialogue inter-patronal renforcé au service de l'économie nationale.

S'exprimant à cette occasion, le président de l'UNEP, Ahmed Belayat, a souligné que "le renforcement des compétences et la valorisation du capital humain constituent des leviers déterminants pour accompagner les transformations économiques en cours et améliorer durablement la performance des entreprises publiques". Le Conseil national a, enfin, réaffirmé l'engagement de l'UNEP à contribuer à la mise en oeuvre des réformes structurelles et à oeuvrer pour une économie nationale plus performante, diversifiée et créatrice de valeur.

BOURSE D'ALGER

La COSOB valide l'augmentation de capital de "CRAPC Expertise" par appel public à l'épargne

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a accordé son visa à la notice d'information relative à l'opération d'augmentation de capital de l'EPE CRAPC Expertise SPA à hauteur de 15%, par appel public à l'épargne, a indiqué mardi un communiqué l'autorité de régulation.

Cette opération porte sur l'émission de 39.000 actions nouvelles, au prix unitaire de 1.600 dinars algériens, pour un montant global de 62,4 millions de dinars, précise la même source, ajoutant que ces titres seront admis au compartiment croissance du marché des titres de capital de la Bourse d'Alger.

Les actions émises, dont la date de jouissance est fixée au 1er janvier 2026, sont des titres au porteur, dématérialisés et inscrits en comptes auprès des teneurs de comptes-conservateurs. La souscription minimale est fixée à 100 actions par souscripteur.

Selon le communiqué, l'intégralité des actions offertes est exclusivement réservée aux filiales économiques et aux établissements relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), tandis que leur négociation sur le marché secondaire sera ouverte à toutes les catégories d'investisseurs.

Fondée en 2013, l'EPE CRAPC Expertise SPA est une filiale du Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC). Elle active notamment dans les analyses physico-chimiques, l'expertise, l'assistance technique, la formation pratique, ainsi que la commercialisation de produits chimiques et la maintenance d'équipements scientifiques. Son capital social s'élève à 26 millions de dinars, réparti en 260.000 actions. A travers cette levée de fonds, la société ambitionne de consolider sa position dans la commercialisation de produits chimiques destinés aux processus industriels et de lancer, à moyen terme, une unité de production locale, en vue de réduire la dépendance aux importations.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer le rôle des universités et des centres de recherche dans le développement économique national. Le visa accordé à CRAPC Expertise constitue le deuxième délivré par la COSOB lors de sa réunion du 15 avril 2026, après celui relatif à l'augmentation de capital de la société Ayrade SPA, conclut le communiqué.

APS

JEUNESSE

Le ministère de la Jeunesse lance sa plateforme numérique "sawtougoum" pour la prise en charge des préoccupations des jeunes

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement de la plateforme numérique "sawtougoum", un mécanisme moderne dédié à la prise en charge des préoccupations des jeunes et à l'écoute de leurs avis et propositions.

"Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de l'Etat visant à renforcer la transformation numérique et à consacrer les principes de transparence et d'ouverture envers la catégorie des jeunes, le ministère de la Jeunesse annonce le lancement de la plateforme numérique (sawtougoum), un mécanisme moderne pour prendre en charge les préoccupations des jeunes et recueillir leurs avis et propositions, et ce sous la supervision directe du ministre de la Jeunesse", précise-t-on de même source.

"Sawtougoum" est une plateforme numérique interactive qui permet aux jeunes d'exprimer leurs préoccupations et de soumettre leurs propositions et observations en toute transparence, mais aussi de signaler les insuffisances, les dépassements et les préoccupations générales, tout en assurant le



suivi en temps réel de leurs demandes jusqu'à leur traitement". Les jeunes peuvent accéder à cette plateforme via le lien suivant : <https://sawtougoum.mjeunesse.gov.dz>. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des démarches du secteur visant à "adopter la numérisation pour améliorer la qualité

du service public et consacrer une approche participative fondée sur l'implication des jeunes dans la formulation et l'évaluation des politiques publiques qui leur sont destinées", conclut le communiqué.

Dans ce cadre, le ministère invite l'ensemble des jeunes à "s'impliquer acti-

vement dans cette initiative et à exploiter cette plateforme numérique pour exprimer clairement leurs aspirations et soumettre leurs préoccupations, ce qui est à même de contribuer à l'amélioration de la performance du service public et au renforcement de la qualité des programmes proposés".

TISSEMSILT

Un réseau criminel démantelé, la police saisit drogues et alcool au terme d'une opération ciblée

Abed MEGHIT

Dans le cadre de la lutte soutenue contre la criminalité sous toutes ses formes, les services de la sûreté de wilaya de Tissemsilt ont récemment mené une opération de grande envergure ayant permis de neutraliser un réseau criminel structuré, impliqué dans le trafic de stupéfiants et la commercialisation illégale de boissons alcoolisées.

Cette intervention, conduite par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant du service de la police judiciaire, confirme l'efficacité des dispositifs sécuritaires déployés sur le terrain.

L'affaire a été déclenchée sur la base d'informations fiables ayant mis en lumière l'existence d'activités suspectes menées par un groupe d'individus organisés.

Sous la supervision du parquet territorialement compétent, les enquêteurs ont engagé des investiga-

tions approfondies, fondées sur une surveillance discrète et un travail de recoupement des renseignements.

Cette démarche a permis de remonter les filières et d'identifier les membres du réseau, dont le mode opératoire reposait sur la distribution de stupéfiants et de substances psychotropes, parallèlement à la vente clandestine de boissons alcoolisées sans autorisation.

Les opérations menées ont abouti à l'interpellation de quatre (4) individus impliqués dans cette organisation criminelle.

Agissant de manière coordonnée, ils assuraient l'approvisionnement, le transport et la revente des produits prohibés.

Les perquisitions effectuées ont permis la saisie d'un ensemble important de pièces à conviction, attestant de l'ampleur de leur activité.

Les services de police ont ainsi récupéré neuf cent quatre-vingt-quatre (984) unités de boissons alcoolisées de différentes catégories,

destinées à la commercialisation illégale, ainsi que trois (3) plaques de kif traité d'un poids total de trois cent dix (310) grammes.

Une quantité de substances psychotropes a également été saisie.

Par ailleurs, les enquêteurs ont mis la main sur une somme d'argent estimée à quatre-vingt-sept mille DA, considérée comme provenant des revenus générés par ce trafic.

Un véhicule touristique utilisé dans le cadre de cette activité criminelle a été récupéré, en plus de trois téléphones portables servant à la coordination entre les membres du réseau.

À l'issue des procédures d'enquête, les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes pour répondre des faits qui leur sont reprochés.

Cette opération illustre une nouvelle fois la vigilance des services de sécurité et leur engagement constant à lutter contre les réseaux criminels et à préserver la sécurité publique.

PERTURBATIONS D'EAU

La distribution d'eau potable perturbée dans 7 communes de la wilaya de Khenchela (ADE)

La distribution d'eau potable connaît une perturbation dans sept (7) communes de la wilaya de Khenchela, indique un communiqué publié mardi par la cellule de communication de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

Le document précise que cette perturbation, qui concerne les communes de Kais, de Taouzianet, d'El-Hamma, d'El-Mahmel, d'Ouled Rechache, d'Ensigna et de Khenchela, est due à "l'interruption du pompage depuis la station de barrage de Koudiat Lemdouar (Batna) en raison des travaux de maintenance entrepris par les services techniques de cet ouvrage pour garantir la distribution régulière du précieux liquide durant les jours de l'Aïd El Adha".

Selon le communiqué de l'ADE, un "programme spécial" a été mis en place pour alimenter la population à partir du volume produit à partir des puits artésiens, et au moyen de citernes jusqu'à la fin des travaux de maintenance des installations du barrage de Koudiat Lemdouar.

L'ADE, qui "s'excuse auprès de ses clients" de cette perturbation "indépendante de sa volonté", assure que l'alimentation eau potable "reprenra ultérieurement" dans les communes concernées.

EL-MENIAA Poursuite des préparatifs de la campagne moisson-battage

Les préparatifs se poursuivent activement dans la wilaya d'El-Meniaa, en prévision de la campagne moisson-battage de la saison 2025/2026, qui augure d'une "bonne" récolte dépassant le million de quintaux (qx) de céréales, affirme-t-on à la direction locale des services agricoles (DSA).

La campagne ciblera une superficie emblavée de 26.560 hectares (ha), dont plus de 90 % réservées au blé dur, a-t-on fait savoir, en précisant que près de 50 % de cette superficie est dédiée à l'intensification des semences, dans le cadre du soutien de la filière et l'amélioration des rendements.

Selon le DSA, Youcef Mesbah, les préparatifs de la campagne moisson-battage qui débutera en mai prochain, sont actuellement en voie de finalisation, notamment en matière de mobilisation du matériel agricole approprié.

A ce sujet, la wilaya a bénéficié de la rénovation de cinq moissonneuses au niveau de la Coopérative des céréales et des légumineuses secs (CCLS), tandis que cinq investisseurs privés ont bénéficié de nouvelles moissonneuses dans le cadre du soutien accordé par le ministère de tutelle, a ajouté le responsable.

De plus, les capacités de stockage ont été renforcées en prévision de la réception de la récolte, avec trois nouveaux centres de proximité déjà mis en service sur les onze prévus, d'une capacité de stockage de 50.000 qx chacun. La réception de quatre centres similaires est prévue avant le début de la campagne de moisson, portant la capacité totale de stockage à près de 300.000 qx, a révélé M. Mesbah. Pour ce qui est des préparatifs en cours, les mesures préventives nécessaires ont aussi été prises, en coordination avec les services de la Protection civile, pour éviter notamment les incendies des cultures, surtout que les hausses de température commencent à se faire sentir dans le Sud.

APS

MÉDÉA

Lancement bientôt de nouvelles structures éducatives

De nouvelles structures éducatives seront bientôt lancées dans la wilaya de Médéa dans le cadre du renforcement du parc scolaire et l'amélioration des conditions d'accueil des élèves, a-on informé, mardi, auprès du directeur des équipements publics (DEP).

Le projet englobe dix groupes scolaires, deux collèges et un nombre similaire d'établissements

du cycle secondaire, ainsi que dix cantines scolaires d'une capacité de 200 places qui seront réalisées dans plusieurs écoles primaires, a indiqué le directeur des équipements publics (DEP), Redouane Houas.

Il est également prévu la construction de trente classes au sein des établissements des cycles primaires et moyens qui enregistrent une surtaxe,

en plus de l'aménagement de cinq terrains de sports, at-il ajouté.

Ces nouvelles structures ont déjà fait l'objet d'attribution provisoire du marché de réalisation et devraient être lancées dans leur intégralité au cours des prochains jours, a précisé M. Houas. Par ailleurs, des dispositions ont été prises pour l'achèvement des travaux de raccordement aux réseaux de gaz,

électricité et eau, et pour l'installation des équipements pédagogiques, au niveau des structures éducatives attendues pour la rentrée scolaire 2026/2027, a fait savoir le directeur.

Parmi les structures devant être livrées lors de la prochaine rentrée, y figure neuf écoles primaires, trois collèges, ainsi que plusieurs salles de classes et des aires de sports, a souligné M. Redouane Houas.

VACCINATION

Relizane bénéficie d'un quota de plus de 21.000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse

Plus de 21.000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse ont été mises à disposition dans la wilaya de Relizane afin de renforcer l'immunité du cheptel bovin et prévenir la propagation des maladies à caractère épidémique, a-t-on appris mardi auprès de l'Inspection vétérinaire de wilaya.

L'inspecteur principal vétérinaire, Ahmed Menouar, a indiqué que dans le cadre des efforts de l'Etat visant à renforcer la santé animale et protéger le cheptel national, la wilaya de Relizane a bénéficié d'un quota de 21.200 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse, destinées à la vaccination des bovins à travers l'ensemble du territoire de la wilaya.

Une vaste campagne de vaccination a été récemment lancée au niveau des différentes zones et communes de la wilaya. Pour cette opération préventive, les services vétérinaires ont mobilisé l'ensemble des moyens disponibles, notamment les vétérinaires du secteur public et privé, afin d'assurer le bon déroulement de la campagne.

L'opération, destinée à prévenir la propagation des maladies animales, concerne plus de 1.300 exploitations agricoles à travers la wilaya et s'étalera sur une durée de deux mois, selon la même source.

Parallèlement, les services vétérinaires ont lancé des actions de sensibilisation à l'intention des éleveurs et agriculteurs, les appelant à adhérer à cette campagne de vaccination gratuite et à contribuer à la protection du cheptel, à travers des sorties sur le terrain ainsi que des émissions diffusées par la radio régionale de Relizane.

La wilaya de Relizane compte un cheptel de plus de 18.000 têtes bovines, dont plus de 15.000 vaches laitières, selon l'inspection vétérinaire.

MÉDÉA

Des actions préventives en zones forestières contre les risques d'incendies

Des actions préventives sont menées à l'intérieur et aux abords des zones forestières de la wilaya de Médéa pour réduire les risques de propagation d'incendies, a-t-on appris, mardi, auprès de la Conservation des forêts.

Ces actions portent sur le nettoyage et le désherbage des accotements du réseau routier local qui longe les zones forestières, les sites d'implantations des ouvrages électriques et de téléphonie mobile et près des décharges publiques, a fait savoir la cheffe du service de protection de la faune et de la flore à la Conservation des forêts, Khadidja Dehilis.

Elle a indiqué, dans ce contexte, que plus de dix kilomètres d'accotement des routes situées à l'intérieur ou à proximité des zones boisées ont été nettoyés par les services de la direction locale des Travaux publics et des communes.

L'opération d'entretien devrait toucher, dans le cadre de ce dispositif préventif, pas moins de 260 km, en plus des 35 km de pistes forestières qui vont être également ciblées par cette action, a-t-elle précisé.

En outre, plus de seize hectares de terrains agricoles traversés par des lignes électriques de haute tension ont été nettoyés par les agents de la Société algérienne de gestion du réseau de transport de l'électricité (GRTE) pour éviter tout départ de feux susceptible de survenir en cas de chute de câbles électriques et de protéger aussi les ouvrages électriques, a ajouté Mme Dehilis.

La responsable a poursuivi que des opérations de nettoyage des abords des décharges publiques sont en cours à travers les communes où il est prévu le traitement de plus de 16 hectares dans les alentours de ces sites afin d'empêcher la propagation de feux pouvant être provoqués involontairement.

Le secteur de l'agriculture est également impliqué dans ces actions préventives avec la réalisation de travaux de labours des parcelles agricoles situées à la lisière des zones forestières, a-t-elle relevé.

A noter que des cartes de surveillance et d'intervention des zones forestières ont été élaborées dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêt pour l'année 2026.

Ces cartes sont destinées à "mieux organiser les opérations de lutte contre les incendies de forêts, une maîtrise rapide des départs de feux, et une meilleure coordination entre les différentes parties impliquées dans ce dispositif", a expliqué Mme Dehilis.

Ces cartes répertorient les postes de vigie (postes d'observation), les lieux de stationnement des unités mobiles de la Conservation des forêts, les points d'intervention de la Protection civile, un schéma du réseau routier local, les pistes forestières, les tranchées pare-feu et les points d'eau (bassins-retenues) devant servir à l'extinction des incendies, a-t-elle détaillé.

Les infrastructures et les habitations situées à proximité des zones forestières figurent également dans ces cartes, permettant ainsi de mieux sécuriser ces biens et les résidents en cas d'incendie, a relevé la responsable.

FILIÈRE TOMATE

Une orientation vers le renforcement de l'organisation et du financement afin d'assurer l'abondance et la stabilité des prix

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, et la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, ont insisté sur la nécessité de renforcer l'organisation de la filière tomate et de développer ses mécanismes de financement et d'assurance, afin de garantir la disponibilité du produit et la stabilité des prix, indique, mardi, un communiqué conjoint des deux ministères.

Les deux ministres sont intervenus lors d'une rencontre nationale tenue lundi, consacrée à la filière tomate, en présence de cadres des deux secteurs, de producteurs et transformateurs représentant 31 wilayas, ainsi que du président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA). A l'entame de la rencontre, le ministre de l'Agriculture a souligné que la filière a connu une "dynamique positive" au cours des dernières années, relevant que l'Algérie a réussi à renoncer aux importations, notamment dans le domaine de la tomate industrielle, grâce au soutien de l'Etat et aux efforts des producteurs, appelant à continuer sur cette trajectoire afin d'assurer un approvisionnement régulier du marché. De son côté, la ministre du Commerce intérieur a précisé que la filière tomate est "stratégique", insistant sur l'im-

portance d'améliorer les mécanismes de distribution et de lutter contre les pratiques illégales pouvant impacter la stabilité du marché, tout en renforçant la coordination entre les différents intervenants afin d'assurer une circulation fluide des produits agricoles, du producteur au consommateur.

La rencontre a été marquée par un échange entre les professionnels de la filière, au cours duquel les principales préoccupations ont été exposées, notamment celles liées au foncier agricole, aux eaux d'irrigation, au financement, à l'assurance, à la transformation, à la commercialisation, et au manque de main-d'œuvre, outre les changements climatiques et l'importation des intrants. A cet égard, M. Oualid a annoncé une série de mesures en cours de préparation, portant notamment sur l'élabora-

tion d'un décret exécutif visant à faciliter l'obtention de la carte d'agriculteur et à encourager l'organisation des professionnels en coopératives, à cela s'ajoute le lancement d'initiatives pour la production locale de semences hybrides et la réduction des coûts de production. Il a, en outre, évoqué les efforts en cours en vue de développer des mécanismes de financement et d'assurance adaptés aux spécificités de la filière, en sus de la création de zones industrielles dédiées à la transformation des produits agricoles à travers différentes wilayas du pays.

Les deux parties ont, par ailleurs, assuré que cette rencontre s'inscrit dans une approche participative entre les secteurs concernés, visant à renforcer la sécurité alimentaire nationale et à assurer la stabilité du marché.

ONPO

Remise d'une partie des autorisations aux agences de tourisme et de voyages candidates à l'organisation de la prochaine saison de la Omra

Le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), Tahar Braik, a procédé à la remise d'une partie des autorisations aux agences de tourisme et de voyages candidates à l'organisation de l'activité de la Omra au titre de la saison 1448 H, indique, mardi, un communiqué de l'Office. "M. Braik a procédé, lundi, à la remise d'une partie des autorisations aux agences de tourisme et de voyages candidates à l'organisation de l'activité de la Omra au titre de la saison 1448 H, dans une démarche reflétant la préparation anticipée de l'Office pour cette saison", précise la même source.

Cette opération intervient "à l'avance par rapport aux saisons précédentes, se voulant un choix stratégique de l'ONPO, suite aux résultats positifs obtenus", et vise essentiellement à "offrir les meilleures conditions aux pèlerins lors de l'accomplissement de la Omra, en leur permettant de choisir des programmes adaptés en toute aisance, tant en termes de coûts, de calendrier, que de qua-

lité de services", note le communiqué. Elle permet également aux partenaires de l'Office parmi les agences de tourisme et de voyages "d'organiser leurs offres et programmes sur une période plus longue, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité des prestations offertes".

Dans le même contexte, l'ONPO a souligné que "la remise des autorisations se fait selon un cahier des

charges précis et à un cadre réglementaire strict, garantissant le respect de toutes les conditions et normes en vigueur", précisant que cette démarche s'inscrit dans le cadre du "renforcement de la transparence et de l'égalité des chances entre les agences, et de l'encouragement de la concurrence positive au service du pèlerin en premier lieu".

Dans cette optique, l'Office a appelé ses

partenaires parmi les agences à "se conformer strictement aux consignes et réglementations en vigueur, et à agir avec responsabilité pour la réussite de la saison de la Omra", tout en réaffirmant "la poursuite de leur accompagnement et suivi sur le terrain, afin d'améliorer l'expérience du pèlerin algérien et d'améliorer la qualité des services", conclut le communiqué.

DJELFA

Mise en service de deux centres d'enfouissement technique des déchets

Les communes d'Aïn Oussara et d'Aïn Maabed, au nord de Djelfa, ont été dotées de deux (2) nouveaux centres d'enfouissement technique (CET) des déchets, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de l'Environnement. Ces infrastructures, réalisées dans le cadre du programme complémentaire de développement pour une enveloppe de 1,2 milliard DA, ont été partiellement mises en service cette semaine, par le wali Djahid Mous. L'opération s'inscrit dans une démarche anticipative visant à endiguer le phénomène des dépôts anarchiques des ordures, en raison de la saturation des décharges publiques contrôlées, et à assurer un traitement conforme des déchets ménagers dans le respect des normes environnementales. Le CET d'Aïn Oussara permettra de prendre en charge une importante quantité de déchets de la commune, tandis que celui d'Aïn Maabed, réalisé sur une surface de plus de 27 hectares à la sortie-ouest de la ville, desservira les communes de la daïra de Hassi Bahbah.

Ces deux structures sont de nature à contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, au développement de l'économie verte et à la promotion du tri des déchets ménagers et assimilés, de la récupération et du recyclage des déchets, tout en favorisant la fermeture progressive des anciennes décharges saturées, selon la même source.

BIRMANIE

Deux morts suite à un incendie dans un port

Au moins deux personnes ont trouvé la mort et onze autres ont été blessées dans un important incendie survenu dans un port fluvial de la région de Sagaing, au nord-ouest de la Birmanie, ont rapporté des médias mardi.

Le feu s'est déclaré lundi soir près d'un monastère dans le canton de Homalin et s'est rapidement propagé aux bateaux et véhicules à proximité, a précisé le média local Mizizima.

Des témoins indiquent qu'au moins 22 bateaux à moteur et deux véhicules ont été détruits par les flammes.

Les autorités et les secours sont intervenus rapidement, mobilisant plusieurs camions de pompiers et des équipes locales, mais l'incendie a continué de brûler jusqu'au lendemain matin.

Selon les premières informations, le feu aurait pu être déclenché lors du chargement de carburant, la présence de grandes quantités de combustible à bord des bateaux ayant aggravé les flammes et provoqué des explosions.



ETATS-UNIS

Au moins deux morts dans une fusillade

Au moins deux personnes ont été tuées lundi après qu'une bagarre planifiée entre jeunes a dégénéré en une fusillade dans un parc de l'Etat américain de Caroline du Nord, ont indiqué les autorités locales.

Le Bureau d'enquête de l'Etat de Caroline du Nord a confirmé les décès

sur les réseaux sociaux, ajoutant que la police réagissait actuellement à la fusillade.

Selon les forces de l'ordre, l'incident s'est produit au parc Leinbach, au nord-ouest du centre-ville de Winston-Salem.

"Ce que nous avons confirmé à ce stade, c'est que deux mineurs avaient

convenu de se rencontrer dans le parc pour se battre", a expliqué Jake Swaim, le chef adjoint de la police de Winston-Salem.

"Lorsque les individus se sont rencontrés dans le parc, la situation s'est considérablement détériorée, conduisant plusieurs personnes à

échanger des coups de feu", a indiqué la police, ajoutant par ailleurs que plusieurs des individus impliqués, victimes et suspects, ont été localisés et identifiés.

"Il s'agit d'un incident isolé qui fait toujours l'objet d'une enquête active", ont précisé les responsables.

JAPON

Trois militaires tués dans l'explosion d'un char

Trois soldats japonais sont morts, mardi lors d'un exercice militaire, dans l'explosion de leur char, a déclaré la Première ministre Sanae Takaichi.

Cet accident inhabituel, survenu sur un terrain d'entraînement des Forces d'autodéfense japonaises dans la région d'Oita, dans le sud-ouest de l'archipel, a

été provoqué par l'explosion "des munitions à l'intérieur du char", tuant trois membres d'équipage à bord et en blessant un autre, a indiqué Mme Takaichi.

Les circonstances de l'accident font l'objet d'une enquête. "Cet accident est profondément regrettable", a écrit la Première ministre, qui a présenté ses

"sincères condoléances". Cet accident survient deux ans après une collision entre deux hélicoptères militaires nippons, qui avait fait huit morts, le 20 avril 2024.

En mai 2025, lors d'un entraînement, deux soldats s'étaient tués dans le crash de leur avion, peu après le décollage.

MEXIQUE

Une Canadienne tuée, 4 blessés dans une fusillade

Une Canadienne a été tuée par balles lundi sur le site archéologique des pyramides de Teotihuacan, attraction touristique majeure au Mexique, par un homme qui s'est ensuite suicidé, ont annoncé les autorités.

Quatre autres per-

sonnes ont été blessées par arme à feu lors de cette fusillade, a indiqué Cristobal Castañeda, le ministre de la Sécurité de l'Etat de Mexico (centre) où se trouvent les pyramides. Il s'agit de deux Colombiens, une Russe et une Canadienne, a précisé le res-

ponsable. Deux autres personnes ont été blessées à la suite de "chutes", a précisé le ministre dans un communiqué. "Ce qui s'est passé aujourd'hui à Teotihuacan nous attriste profondément", a réagi la présidente mexicaine Claudia

Sheinbaum.

Les autorités fédérales ont trouvé "une arme à feu, une arme blanche (couteau) et des munitions" sur le site, où la police et la Garde nationale sont mobilisées, selon un communiqué du cabinet fédéral de sécurité.

BRÉSIL

Plus de 200 touristes bloqués à Rio pendant une fusillade dans une favela

Plus de 200 touristes partis admirer en altitude le lever du soleil à Rio de Janeiro se sont retrouvés bloqués lundi par une fusillade entre policiers et narcotrafiquants dans une favela, ont annoncé les autorités et un organisateur de l'excursion.

Les visiteurs ont dû attendre près de deux heures avant de pouvoir descendre du Morro Dois Irmaos (le Mont des deux frères) pendant que les tirs fusillaient dans la favela de Vidigal, située en contrebas.

Ils n'ont pu partir qu'après avoir reçu le feu vert de la police, qui était en communication directe avec les guides des agences de tourisme.

Des milliers de touristes passent par cette favela chaque semaine pour accéder au sommet du mont, à 533 mètres au-dessus du niveau de la mer, avec une vue imprenable sur les célèbres plages de Leblon et d'Ipanema.

"Il y avait plus de 200 personnes ce matin, 70% étaient des touristes étrangers", a dit Renan Monteiro, de Favela Turismo, une des agences de tourisme ayant emmené des clients pendant l'excursion lundi.

Selon lui, la favela de Vidigal est généralement "pacifique, apte à recevoir des touristes", mais, "à chaque opération policière, les images tournent dans le monde entier et cela a un impact" sur l'afflux de visiteurs.

La police civile a expliqué dans un communiqué qu'à l'arrivée des agents à Vidigal, les trafiquants ont ouvert le feu, "mettant délibérément en danger les habitants et les visiteurs de la zone".

SÉISME DE MAGNITUDE 7.7 AU JAPON

Six blessés, pas de dégâts importants



Le puissant séisme qui a frappé le nord du Japon lundi a fait au moins six blessés, mais aucun dégât grave n'a été signalé, ont annoncé mardi les autorités nippones, qui ont également mis en garde contre le risque d'un méga-séisme. A 08H00 locales (23H00 GMT lundi), le bilan était de six personnes blessées, dont deux grièvement, a indiqué l'Agence de gestion des incendies et des catastrophes (FDMA) dans un communiqué. Aucun départ de feu ni aucun dégât causé à des infrastructures importantes n'ont été signalés, a-t-elle précisé.

Ce séisme s'est produit lundi à 16H53 (07H53 GMT) dans les eaux du Pacifique, au large du nord de la préfecture d'Iwate, selon l'Agence météorologique japonaise (JMA), qui a alors émis une alerte au tsunami craignant des vagues pouvant atteindre trois mètres. L'agence a relevé une magnitude de 7,7, quand l'Institut géologique américain de référence USGS l'a placée à 7,4. Cette alerte a été levée après qu'une vague de 80 centimètres a atteint un port de Kuji, dans la préfecture d'Iwate. D'autres vagues de tsunamis de plus faible ampleur ont touché d'autres zones du nord du Japon. La JMA a également publié un "avis spécial" mettant en garde contre un risque accru de méga-séisme, une secousse d'une magnitude égale ou supérieure à 8,0.

APS

INDE

Le bilan de l'explosion d'une usine grimpe à 25 morts

Le bilan de l'explosion survenue dans une usine de feux d'artifice dans l'Etat du Tamil Nadu, dans le sud de l'Inde, est passé à 25 morts, a annoncé lundi All India Radio.

Un premier bilan faisait état de 20 morts. L'explosion a eu lieu di-

manche à l'intérieur de l'usine. Selon les autorités, douze personnes - huit policiers et quatre pompiers - ont été blessées lors d'une seconde explosion survenue dans l'usine alors qu'une pelleteuse procédait au déblaiement des débris. Selon les autorités,

huit travailleurs, pour la plupart des femmes, ont subi des brûlures couvrant près de 60 % de leur corps.

Les autorités locales ont mis en place une commission chargée d'enquêter sur les circonstances de l'explosion meurtrière.

ORAN

Le 2^e Forum international de la santé visuelle réunit experts et innovations médicales

La ville d'Oran abritera du 23 au 25 avril la deuxième se du Forum international de la santé visuelle (FISV), un rendez-vous scientifique d'envergure placé sous le thème « Santé visuelle, de la prévention à la prise en charge ».

Par Abed Meghit

Cette manifestation réunira des spécialistes nationaux et internationaux autour des avancées médicales et technologiques dans le domaine de la vision.

Organisé par l'agence « Forum Exposition Vision », ce forum se veut un espace d'échange scientifique et professionnel dédié aux ophtalmologistes, optométristes, chercheurs et étudiants.

Il vise à favoriser le partage des connaissances et à promouvoir les innovations dans la prise en charge des pathologies visuelles.

Le programme prévoit trois journées de travaux intensifs articulées autour de conférences, tables rondes et ateliers spéciali-



sés. Plusieurs thématiques seront abordées, notamment la sécheresse oculaire, la contactologie, la myopie et ses évolutions, ainsi que la presbytie et les

perspectives de traitement à l'horizon 2026.

Les anomalies de la vision binoculaire feront également partie des discussions scientifiques. En parallèle, une exposition industrielle permettra aux participants de découvrir les dernières innovations technologiques, équipements médicaux et solutions proposées par les partenaires du secteur.

Cette dimension technologique renforcera les échanges entre professionnels et industriels. Ce forum constitue une plateforme privilégiée pour le développement de la recherche et l'amélioration des pratiques cliniques dans le domaine de la santé visuelle, tout en encourageant la coopération entre experts et institutions spécialisées.

ALGER

Le ministère de la Santé célèbre la Journée nationale de la protection de la mère et de l'enfant

Le ministère de la Santé a célébré lundi, la Journée nationale de la protection de la mère et de l'enfant (20 avril), placée cette année sous le thème "La santé de la mère et de l'enfant : fondement d'une société prospère". Lors de cette rencontre organisée à Djamaâ El-Djazaïr, en collaboration avec le bureau de l'UNICEF en Algérie, le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère, Djamel Fournar, a souligné que la célébration de cette journée traduit "l'engagement renouvelé du secteur à garantir le droit de chaque mère et de chaque enfant à la santé, à la sécurité et à la dignité", affirmant que la protection de cette frange de la société constitue une priorité nationale et stratégique. Il a précisé que "le taux de mortalité infantile a enregistré une baisse si-

gnificative, passant de 142 décès pour 1 000 naissances en 1970 à 19 décès en 2024, tout comme la mortalité maternelle lors de l'accouchement a reculé". Il a également insisté sur l'importance de renforcer les acquis de l'Algérie dans ce domaine, notamment le fait que 99 % des accouchements se déroulent désormais dans un milieu médicalisé assisté, l'élimination du tétanos maternel et néonatal depuis 2018, ainsi que la mise en place de structures de protection de la maternité et de l'enfance, particulièrement les centres de référence à travers toutes les wilayas, parallèlement à la généralisation des programmes de vaccination ayant contribué à l'amélioration de la santé infantile.

De son côté, la directrice de la Prévention et de la Lutte contre les maladies

transmissibles au ministère, Samia Hammadi, a mis en avant le rôle des centres de santé mère et enfant au sein du système de santé national, lesquels accompagnent les mamans tout au long de la grossesse jusqu'à l'accouchement.

Elle a, par ailleurs, évoqué les différentes thématiques qui seront abordées lors de cette rencontre, notamment "l'importance du carnet de santé de l'enfant, le rôle de la sage-femme dans le suivi et l'orientation de la femme enceinte, la grossesse et la vaccination, ainsi que la nutrition de la femme enceinte et l'importance de l'allaitement maternel dans la vie de l'enfant". Pour sa part, le responsable des programmes de santé et de nutrition au bureau de l'UNICEF en Algérie, Tarek Hadjoudj, a salué le niveau atteint par l'Algérie en ma-

tière de prise en charge sanitaire de la mère et de l'enfant, qu'il a qualifié de "l'un des plus réussis au niveau continental", se félicitant du "rôle pionnier du pays en matière de protection de l'enfant par rapport à plusieurs pays en développement".

Parallèlement à cette rencontre, une exposition de sensibilisation a été organisée avec la participation de divers établissements publics de santé de la wilaya d'Alger, dans le but d'améliorer la qualité des prestations sanitaires, de développer les méthodes de prise en charge et de renforcer la conscience sur l'importance du suivi médical durant la grossesse, de la vaccination régulière des enfants et des mécanismes de prise en charge sanitaire de la mère et de l'enfant.

EHU D'ORAN

L'anatomie numérique au cœur des premières Journées d'anatomie clinique

L'importance croissante du numérique dans l'évolution de l'anatomie a été mise en avant, dimanche à Oran, à l'occasion des premières Journées d'anatomie clinique organisées par l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) "1er Novembre 1954" d'Oran. Intervenant en marge de cette rencontre scientifique, le Pr Samir Moualek, chef du service d'anatomie au sein de l'EHU, a indiqué que cette première édition, consacrée à l'anatomie numérique, s'inscrit dans un contexte de profondes mutations de la discipline, portées notamment par les avancées

technologiques en matière de visualisation et de compréhension du corps humain. Il a précisé que ces journées s'articulent autour de plusieurs axes majeurs, dont la numérisation tridimensionnelle des structures anatomiques, l'impression 3D, le traitement de l'image médicale, ainsi que la planification préopératoire, visant à renforcer la sécurité du patient. Le même responsable a également souligné l'importance d'une expertise anatomique approfondie dans l'amélioration des pratiques médicales. Par ailleurs, le Pr Moualek a fait savoir que cet évé-

nement a réuni des participants issus de plusieurs facultés de médecine du pays, notamment de Constantine, Annaba, Tizi Ouzou, Alger, Mostaganem, Saïda et Tlemcen, traduisant l'intérêt croissant accordé à ce domaine en pleine évolution.

Il a, en outre, mis en avant la contribution de partenaires technologiques, à l'image de la startup "Digiroot", qui a développé une table de dissection anatomique numérique exposée au sein de l'établissement, soulignant que cet outil constitue un apport important pour la formation et la recherche en anatomie.

SANTÉ - INTERNATIONAL

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 72.560 martyrs et 172.317 blessés

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 72.560 martyrs et 172.317 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué mardi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de sept martyrs ainsi que 21 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 784 Palestiniens sont tombés en martyrs et 2.214 autres ont été blessés, tandis que les corps de 761 martyrs ont été récupérés, a-t-on ajouté.

OMS

Près des trois quarts des pays européens recourent aux diagnostics assistés par l'IA

Près des trois quarts des Etats de l'Union européenne (UE) utilisent des outils d'intelligence artificielle (IA), notamment pour l'imagerie médicale, la détection des maladies et l'aide à la décision clinique, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans un nouveau rapport.

Ce rapport, publié lundi, révèle une "dynamique forte et constante" dans l'ensemble, les 27 pays reconnaissant l'amélioration des soins aux patients comme un moteur du développement de l'IA et la majorité d'entre eux déployant déjà des outils d'IA en milieu clinique.

S'appuyant sur des données recueillies entre juin 2024 et mars 2025, le rapport de la branche européenne de l'OMS met en évidence un contexte dans lequel les systèmes de santé de la région s'emploient activement à jeter les bases nécessaires pour exploiter ces technologies de manière sûre, équitable et responsable.

Alors que 74% des pays de l'UE déclarent utiliser l'IA dans le domaine du diagnostic et que 63% ont recours à des "chatbots" pour favoriser l'implication des patients, la région s'attache désormais à faire en sorte que la formation du personnel suive le rythme, les pays intégrant de plus en plus les compétences en IA tant dans la formation initiale que dans le développement professionnel continu.

Dans ce contexte de restructuration et d'anticipation des usages, les systèmes de santé commencent à adapter leurs ressources humaines et leurs dispositifs de formation.

Près de la moitié des Etats membres de l'UE ont déjà créé des postes professionnels dédiés à l'IA et à la science des données dans le domaine de la santé.

A mesure que l'IA s'intègre davantage dans les milieux cliniques, le rapport montre l'urgence de veiller à ce que les professionnels de santé disposent des compétences nécessaires pour travailler avec ces technologies de manière sûre et efficace, afin de maintenir des normes élevées de soins aux patients.

La branche européenne de l'OMS encourage donc les gouvernements à renforcer la préparation du personnel par l'éducation et la formation aux principes fondamentaux de l'IA, à l'éthique et à la gouvernance des données.

Il s'agit également de garantir une participation inclusive et transparente en associant les professionnels de santé, les patients et le public à l'élaboration des politiques en matière d'IA, souligne le document.

APS

LE PR KHENCHOUL YUCEF CHIRURGIEN HÉPATOBIILAIRE ET PANCRÉATIQUE ET PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION ASPHP, INVITÉ DU FORUM DE DK NEWS

“L'absence de culture du don d'organes retarde le développement de la transplantation hépatique en Algérie”

- La chirurgie est le traitement optimal du cancer du foie, contrairement à la chimiothérapie
- 80 % des cas de cancer du foie ne peuvent pas être intégrés dans des protocoles de prise en charge en raison d'un diagnostic tardif

Le professeur Youcef Khenchoul, président de la Société scientifique des maladies du foie et du pancréas, estime que l'absence d'une véritable culture du don d'organes constitue un frein majeur au développement de la transplantation hépatique en Algérie. Il souligne également que les maladies du foie connaissent une progression inquiétante, représentant une menace pour la santé publique.

Par Abdelhamid Araf

Le professeur Khenchoul, chirurgien, chef de service au CHU Ibn Badis et professeur de classe « A », affirme que la chirurgie constitue le seul traitement curatif du cancer du foie, contrairement à la chimiothérapie. Il précise que cette approche peut atteindre un taux de réussite de 90 %, à condition d'un diagnostic précoce.

Intervenant mardi lors du forum « Dk News », il a réaffirmé que la chirurgie reste l'option thérapeutique la plus efficace pour le cancer du foie, insistant sur la nécessité de mettre en place des mécanismes de dépistage précoce.

Il a également indiqué que la transplantation hépatique en Algérie représente un objectif stratégique majeur du système national de santé, nécessitant des moyens logistiques importants, une coordination efficace entre les établissements de santé ainsi qu'une formation continue des professionnels.

Il a plaidé pour la mise en place d'un programme spécifique dédié au carcinome hépatocellulaire (CHC), soulignant que son incidence est en augmentation à l'échelle mondiale. Il a ajouté que les pays européens enregistrent déjà des chiffres préoccupants, laissant présager que ce type de cancer figurera parmi les plus fréquents à l'horizon 2030.

Khanchoul : attention à l'obésité

Lors du forum, le professeur Khanchoul a énuméré les principaux facteurs de risque classiques du cancer du foie, notamment la consommation d'alcool, le tabagisme et la lithiase biliaire (calculs de la vésicule biliaire).

Il a également évoqué la prédisposition génétique, tout en précisant que son rôle reste relativement limité.

Il a insisté sur l'impact de l'obésité, qui, bien qu'elle ne soit pas une cause principale, contribue au développement des maladies hépatiques, notamment la stéatose hépatique non alcoolique (NAFLD), pouvant évoluer vers un cancer du foie.

Il a encouragé à éviter la restauration rapide et à revenir aux habitudes alimentaires traditionnelles, soulignant que les plats locaux sont généralement plus sains.

La lutte contre le tabagisme doit cibler les jeunes

Le professeur Khanchoul estime que les campagnes de lutte contre le tabagisme doivent cibler en priorité les jeunes et les enfants afin de réduire sa prévalence.

Il a précisé que le tabagisme constitue un facteur de risque majeur du cancer

du foie, notamment chez les personnes âgées de 70 ans et plus.

Il a également alerté sur le fait que 80 % des patients atteints de cancer du foie ne peuvent être inclus dans des protocoles thérapeutiques, car la maladie est diagnostiquée à un stade avancé, souvent irréversible, d'où l'importance cruciale du dépistage précoce.

Mise en garde contre les plantes médicinales et la « médecine alternative »

Le professeur Khanchoul a appelé à renforcer la formation des médecins généralistes pour reconnaître précocement les signes de l'ictère (jaunisse) afin d'améliorer le diagnostic précoce.

Il a mis en garde contre le recours aux plantes médicinales et à la médecine dite « alternative », notamment chez les patients souffrant de maladies biliaires.

Il a exhorté les autorités à intervenir pour encadrer également ces pratiques, dénonçant l'exploitation de patients vulnérables via les réseaux sociaux. Il a insisté sur le fait que les maladies du foie nécessitent une prise en charge scientifique rigoureuse, les pratiques non encadrées pouvant entraîner des complications graves, voire la mort.

Calculs biliaires : pourquoi craindre la chirurgie ?

Le professeur Khanchoul s'est étonné de la crainte de nombreuses personnes, en particulier des femmes, vis-à-vis de la cholécystectomie (ablation de la vésicule biliaire).

Il a expliqué que l'intervention chirurgicale est la solution la plus sûre pour deux raisons :

Elle permet une élimination définitive des calculs, contrairement aux traitements médicamenteux souvent limités.

Les calculs non traités peuvent entraîner des inflammations chroniques susceptibles d'évoluer vers des tumeurs, voire un cancer du foie.

L'absence de culture du don d'organes freine la transplantation hépatique

Le professeur Khanchoul a appelé à intensifier les campagnes de sensibilisation au don d'organes, soulignant la générosité de la société algérienne.

Il a affirmé que le don d'organes n'est pas en contradiction avec les principes de l'islam, et que la législation algérienne encadre clairement ces pratiques selon des normes strictes.

En conclusion, il a insisté sur la nécessité d'investir dans la préparation des programmes de transplantation hépatique, compte tenu de l'augmentation rapide des maladies du foie à l'échelle mondiale.

Il a reconnu que l'Algérie accuse un retard dans ce domaine, déclarant : « Nous avons besoin de faire davantage d'efforts. »

Il a souligné l'importance du : Donneur vivant, et donneur décédé (don cadavérique)

Ce dernier présente, selon lui, des avantages majeurs : aucun risque pour le donneur et la possibilité de sauver plusieurs vies simultanément.

A.Araf



SAHARA OCCIDENTAL

Ouverture des travaux du 10^e Congrès de l'Union nationale des femmes sahraouies avec une participation internationale notable

Les travaux du 10^e Congrès de l'Union nationale des femmes sahraouies ont débuté, lundi dans la wilaya de Smara, au sein des camps de réfugiés sahraouis, en présence de représentantes de différentes institutions et wilayas sahraouies, ainsi que de délégations étrangères et d'organisations internationales actives dans le domaine des droits des femmes.



Dans son allocution d'ouverture, la présidente de l'Union nationale des femmes sahraouies, Chaba Sini Ibrahim a indiqué que ce Congrès, portant le nom de la martyre Khadija Hamdi Abdallah, constitue une étape importante dans l'évaluation du bilan des activités de l'Union au cours des dernières années et dans la définition de nouvelles perspectives visant à renforcer le rôle de la femme sahraouie dans les différents domaines, notamment face aux défis liés à la cause sahraouie.

Elle a souligné que les travaux de cette rencontre qui s'étaleront sur trois jours, comprennent des ateliers et des sessions de débat consacrés aux mécanismes d'autonomisation des femmes et au renforcement de leur contribution au développement et à la construction de la société, ainsi que la présentation d'expériences réussies dans les domaines de

l'éducation, de la santé et de l'action sociale.

La responsable a également mis en avant que ce Congrès constitue une occasion de réaffirmer l'engagement de la femme sahraouie à poursuivre son action, à renforcer sa présence dans le processus de développement et à consolider son rôle dans l'édification des institutions sociales.

La séance d'ouverture a vu l'adoption du règlement intérieur, l'examen des rapports moral et financier, ainsi que la projection d'un documentaire retraçant le bilan du mandat écoulé.

Au programme figure également l'élection d'une nouvelle direction de l'Union, ainsi que l'adoption de recommandations visant à renforcer la place de la femme sahraouie et à consolider sa participation à la prise de décision.

Dans une allocution prononcée

à cette occasion, Ibrahim Ghali, président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, présent à l'ouverture du congrès, a souligné que la femme sahraouie a incarné, tout au long du parcours de lutte du peuple sahraoui, un modèle de résilience et de sacrifice pour la liberté et l'indépendance.

Il a salué son rôle à toutes les étapes du combat, que ce soit dans les camps, dans les territoires occupés ou en exil, à travers sa contribution à la mobilisation, au soutien sur le terrain et aux différentes formes de résistance.

M. Ghali a réitéré, à cette occasion, que la solution juste et durable à ce conflit passe par la garantie du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations unies.

MAROC

Nouvelle manifestation à Rabat pour réclamer la fin de la normalisation avec l'entité sioniste

Une imposante manifestation a eu lieu dimanche à Rabat pour réclamer la fin du processus honteux de la normalisation des relations entre le Makhzen et l'entité sioniste et réitérer le soutien du peuple marocain à la Palestine, en proie à des violations et des agressions systématiques de la part de l'occupant.

Réunis à la place "Bab El Had", avant de sillonner les principales artères de Rabat, les manifestants ont soulé tout au long de leur parcours des drapeaux palestiniens et des pancartes rejetant la poursuite de la normalisation des relations entre le Makhzen et l'entité sioniste qui poursuit ses crimes contre le peuple palestinien.

"A bas la normalisation", "Non à l'occupation et au sionisme", "Ghaza affamée", scandaient, entres autres, les manifestants, venus à l'appel du Groupe d'action national pour la Palestine.

Outre le Groupe d'action national pour la Palestine, la manifestation a vu la participation de plusieurs formations politiques, dont le parti de la justice et du développement (PJD), le parti du Progrès et du socialisme (PPS), ainsi que l'Union général des travailleurs du Maroc (UGTM).

Dans une allocution à cette occasion, le coordinateur national du Groupe d'action national pour la Palestine, Abdelhafid Sriti, a appelé "à la fin de la normalisation avec l'entité sioniste et à rompre toutes les relations avec l'occupant sioniste", exhortant le Makhzen "à emboîter le pas à certains pays de l'Union européenne qui ont décidé de mettre un terme à toute coopération avec l'entité sioniste".

De son côté, le coordinateur de l'initiative marocaine pour le soutien à la Palestine, Rachid Fellouli a indiqué que la manifestation d'aujourd'hui confirme la volonté du peuple marocain de "mettre fin à la normalisation et à toute coopération avec l'entité sioniste".

SOMALIE

Le pays rejette la décision sioniste concernant le "Somaliland"

Le ministre somalien de l'Information, Daoud Aweis, a exprimé dimanche soir le rejet catégorique de son pays de l'annonce par l'entité sioniste de la nomination d'un envoyé diplomatique auprès de la région somalienne du "Somaliland", qualifiant cette décision d'"acte agressif" visant à attiser les tensions dans la Corne de l'Afrique.

Le ministre somalien a décrit cette mesure comme "une violation flagrante de la souveraineté de la Somalie et de l'intégrité de son territoire", ainsi qu'"un indicateur de la poursuite des atteintes à l'Etat somalien", soulignant que son pays "est un Etat souverain dont l'unité ne peut être compromise".

Il a indiqué que le gouvernement somalien a informé la communauté internationale de sa position de rejet, considérant la décision sioniste comme "un acte agressif" visant à provoquer des tensions dans la région. M. Aweis a précisé que son pays "bénéficie d'un large soutien de la part des Nations unies, de l'Union africaine, de la Ligue des Etats arabes, ainsi que de plusieurs pays", affirmant que ces parties "partagent la position de rejet de la Somalie".

Par ailleurs, il a mis en garde contre le fait que ces mesures pourraient entraîner de nouvelles tensions dans la région, soulignant que "la Somalie a suffisamment souffert des conflits et des guerres civiles, et qu'elle se concentre actuellement sur les défis sécuritaires, notamment la lutte contre les groupes terroristes", tels que le mouvement Shebab et l'organisation Etat islamique.

A rappeler que l'entité sioniste avait annoncé fin décembre dernier la reconnaissance du "Somaliland" en tant qu'un soi-disant "Etat indépendant et souverain", une décision largement rejetée par le gouvernement et le peuple somaliens, qui y ont vu une atteinte directe à la souveraineté et à l'unité nationale de la Somalie.

Cette annonce a également suscité un rejet arabe, régional et islamique, étant perçue comme un précédent dangereux et une menace pour la paix et la sécurité internationales, ainsi que pour les principes établis du droit international et de la Charte des Nations unies.

APS

TCHAD

Les autorités annoncent l'envoi de 1500 soldats en Haïti dans le cadre d'une mission onusienne

Le président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno a annoncé la contribution de son pays à la force multinationale déployée en Haïti, avec un contingent de 1.500 soldats, dans le cadre d'une mission soutenue par les Nations Unies visant à lutter contre les gangs armés.

Dans une déclaration adressée lundi aux parlementaires, le chef de l'Etat tchadien a souligné l'engagement "historique" du Tchad en faveur de la paix et de la

sécurité internationales. "Le Tchad (...) se veut une république solidaire, humaniste et généreuse. Ses vertus cardinales ont été témoignées à diverses occasions dans le cadre des dynamiques internes, régionales et internationales", a-t-il affirmé.

Rappelant les précédentes interventions tchadiennes, notamment dans le bassin du lac Tchad contre Boko Haram, ainsi que les participations aux missions de paix en Répu-

blique démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, il a insisté sur la constance de cet engagement.

Concernant la mission en Haïti, le président tchadien a précisé qu'elle s'inscrit dans le cadre de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

"Une fois de plus, le Tchad est sollicité par les Nations Unies pour contribuer à la restauration de la sécurité en République d'Haïti dans le cadre de la force de ré-

pression des gangs", a-t-il déclaré. Selon lui, cette force multinationale, forte de 5.500 hommes, doit débiter ses opérations en avril 2026 pour une durée initiale de douze mois.

"Le Tchad contribuera à la dite force avec deux bataillons de 750 éléments chacun, soit un effectif total de 1.500 hommes", a précisé Mahamat Idriss Déby Itno, ajoutant qu'"un contingent de 400 hommes est déjà envoyé à Haïti dans le cadre de cette mission".

CONGO

Démision du Premier ministre et de son gouvernement

Le Premier ministre de la République du Congo, Anatole Collinet Makosso, a remis sa démission dimanche ainsi que celle de son gouvernement au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui l'a acceptée, selon un communiqué officiel.

La lettre de démission, datée du 17 avril, a été actée le 19 avril par le

chef de l'Etat, ouvrant la voie à la nomination d'un nouveau gouvernement dans les prochaines heures, ou à une éventuelle reconduction du Premier ministre sortant.

Selon le communiqué, "conformément à l'article 83 de la Constitution du 25 octobre 2015 et consécutivement à l'élection pré-

sidentielle des 12 et 15 mars 2026 et à l'investiture du Président de la République, le Premier ministre a remis sa démission ainsi que celle du gouvernement".

Réélu à l'issue du scrutin des 12 et 15 mars dernier, le chef de l'Etat a prêté serment le 16 avril, promettant d'"accélérer la marche vers le développement".

NATIONS UNIS M. Guterres exhorte la communauté internationale à accélérer d'urgence le financement du développement

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a exhorté la communauté internationale à accélérer d'urgence le financement du développement, avertissant que les crises géo-politiques, l'endettement croissant et la hausse des dépenses militaires menacent de faire dérailler les progrès mondiaux.



S'exprimant à l'ouverture, lundi, du Forum 2026 du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) consacré au financement du développement, M. Guterres a salué l'"Engagement de Séville", adopté l'an dernier, comme un tournant pour le multilatéralisme.

"Les Etats membres ont choisi de présenter un front uni, de surmonter les divisions géopolitiques et de définir ensemble la voie à suivre", a-t-il déclaré. Mais le contexte s'est rapidement assombri.

Le secrétaire général de l'ONU a décrit un monde "plongé dans la

tourmente", marqué par des conflits persistants et aggravé par la récente escalade au Moyen-Orient.

"Nous constatons en temps réel les répercussions de la guerre sur le prix du carburant, des engrais et des denrées alimentaires, ainsi que sur le commerce, les transports et le tourisme", a-t-il fait observer, soulignant que ces chocs successifs pèsent lourdement sur les finances publiques des pays en développement, déjà fragilisés par une dette croissante et un accès limité aux investissements.

Dans le même temps, l'aide internationale diminue, tan-

dis que les dépenses militaires "montent en flèche", a-t-il poursuivi. "Les gouvernements consacrent davantage de moyens aux instruments de mort qu'aux fondements du développement et de la paix", a-t-il déploré.

Le déficit de financement pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) dépasse désormais 4.000 milliards de dollars par an, un gouffre qui continue de se creuser. Face à cette situation, M. Guterres a appelé à des mesures concrètes autour de trois priorités. D'abord, renforcer les mécanismes de financement, notamment

en augmentant la capacité des banques multilatérales de développement et en développant les financements mixtes public-privé.

Il a également insisté sur la mobilisation des ressources nationales et la lutte contre les flux financiers illicites.

Ensuite, il a plaidé pour une refonte de l'architecture de la dette afin qu'elle serve les pays en développement. Enfin, il a plaidé pour une réforme en profondeur du système financier international, jugé "dépassé" et insuffisamment représentatif des réalités économiques actuelles.

PALESTINE Des images satellites révèlent que l'occupation sioniste étend ses sites militaires à Ghaza

Une analyse réalisée à partir d'images satellites de "Planet Labs" et "Sentinel Hub" a révélé que les fortifications militaires de l'occupation sioniste s'étendent à un rythme effréné à travers la bande de Ghaza, en particulier à Rafah.

L'analyse des images prises entre le 25 février et le 15 mars confirme que, tandis que le déblaiement des décombres a pratiquement cessé à Beit Hanoun, au nord, et à Rafah, les forces sionistes s'emploient systématiquement à ancrer une réalité militaire permanente dans toute l'enclave dévastée.

Si la reconstruction civile a ralenti, les travaux sionistes de construction militaire se sont accélérés.

Des images satellites datant du 10 mars montrent d'importants travaux de déblayage et de fortification sur la colline stratégique d'al-Muntar à Shujayea, un quartier de la ville de Ghaza, ainsi que des avant-postes à Khan Younes, dans le sud de la bande.

Dans le centre de Ghaza, des

images Sentinel du 15 mars ont révélé des travaux en cours sur une tranchée et un talus de terre s'étendant jusqu'au camp de Maghazi, près de Deir el-Balah. A Djohr ad-Dik, de nouvelles routes relient désormais des sites militaires existants à des zones récemment nivelées, ce qui suggère la création d'avant-postes permanents, note la même source.

Ces conclusions concordent avec une enquête menée fin 2025 par "Forensic Architecture", qui avait identifié 48 sites militaires sionistes à l'intérieur de Ghaza, dont 13 ont été construits après un cessez-le-feu en octobre.

Ces sites se sont transformés en bases permanentes dotées de routes goudronnées, de tours de guet et de liaisons de communication permanentes avec le réseau militaire sioniste.

En outre, la "ligne jaune" de Ghaza, qui délimitait la zone de "cessez-le-feu", est en train de se transformer en frontière permanente. A Beit Lahya, dans le nord, des images satellites da-

tant du 4 mars montrent la construction d'un talus de terre le long de la "ligne jaune" et d'un autre talus parallèle à celui-ci, s'étendant sur plus de 580 mètres à l'intérieur de ce que la "ligne de cessez-le-feu" désigne comme le territoire où les Palestiniens sont censés vivre : une intrusion significative au-delà de la ligne désignée. Malgré le "cessez-le-feu" d'octobre, les agressions sionistes se poursuivent.

Le ministère de la Santé de Ghaza a fait état de 750 martyrs et de plus de 2.090 blessés depuis le début du "cessez-le-feu", portant le nombre total de victimes depuis le début de la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste en octobre 2023 à plus de 72.500.

Une étude indépendante publiée dans la revue médicale "The Lancet" suggère que le bilan réel pourrait être nettement plus élevé.

Elle estime à plus de 75.000 le nombre de martyrs dues à la "violence directe" rien qu'au début de l'année 2025.

UNION EUROPÉENNE débat mardi sur l'accord d'association avec l'entité sioniste à la demande de plusieurs Etats membres

Les pays de l'Union européenne vont réexaminer mardi leur accord d'association avec l'entité sioniste, à la demande de plusieurs d'entre eux, a indiqué lundi la cheffe de la diplomatie de l'UE, Kaja Kallas.

"Des Etats membres ont mis cela sur la table", a déclaré Mme Kallas devant la presse à Bruxelles, à la veille d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE prévue mardi à Luxembourg. L'Espagne a réclamé dimanche la rupture de cet accord, qui nécessite l'unanimité des 27 Etats membres.

De son côté, la Commission européenne a proposé une suspension partielle, notamment le volet commercial, une mesure qui peut être prise à la majorité qualifiée.

Interrogée sur ce point, Mme Kallas a estimé qu'il fallait d'abord "évaluer s'il est possible d'avancer" sur les mesures commerciales, ajoutant que la question serait discutée lors de la réunion ministérielle.

L'Union européenne est le principal partenaire commercial de l'entité sioniste. La suspension de l'accord commercial a déjà été évoquée par les 27, sans parvenir à un consensus, en raison des réticences de plusieurs Etats membres dont l'Allemagne.

Cependant, la dégradation de la situation en Cisjordanie, ainsi que l'offensive sioniste au Liban ont conduit plusieurs pays à remettre le sujet à l'ordre du jour.

Les chefs de la diplomatie des 27 vont également rediscuter des sanctions contre des colons extrémistes en Cisjordanie, bloquées depuis plusieurs mois par un veto de la Hongrie.

"Je pense que la violence des colons et les activités des colons sont sans précédent.

Nous n'avons jamais rien vu de tel auparavant", a déclaré, le Premier ministre palestinien, Mohammed Mustafa, au côté de Mme Kallas.

Plusieurs pays de l'UE espèrent un déblocage de la situation après la défaite électorale le 12 avril du Premier ministre hongrois, Viktor Orban.

"Je ne parlerai pas au nom du nouveau gouvernement, mais je pense certainement que nous pouvons examiner toutes ces politiques et voir s'ils ont une nouvelle approche", a souligné Mme Kallas.

SYRIE Nouvelle incursion sioniste dans la banlieue de Quneitra, deux civils arrêtés

L'armée sioniste a mené une incursion, mardi, dans le village de Bariqa al-Qadeema, dans la banlieue de Quneitra, dans le sud-ouest de la Syrie, y arrêtant deux civils, a rapporté l'agence de presse syrienne Sana.

Selon la même source, une force sioniste composée de plusieurs véhicules militaires avait fait incursion dans le village de Bariqa al-Qadeema, et arrêté deux civils, les emmenant à une destination inconnue.

L'entité sioniste poursuit ses agressions et ses violations de l'accord de désengagement de 1974, en multipliant les incursions dans le sud syrien, les descentes, les arrestations et le nivellement de terres. La Syrie réclame de manière constante le retrait des forces sionistes de son territoire.

IRAK Réouverture d'un point de passage frontalier avec la Syrie fermé depuis 13 ans

L'Irak a rouvert lundi un point de passage frontalier "stratégique" avec la Syrie, qui avait été fermé il y a 13 ans au commerce en raison de la situation sécuritaire qui prévalait à l'époque. Avec la réouverture de ce poste-frontière, à proximité immédiate des villes de Rabia côté irakien et al-Yarubiyah côté syrien, les trois points de passage entre les deux pays sont maintenant tous accessibles.

Ce poste-frontière, situé dans la province de Ninive qui comprend la ville de Mossoul, est "stratégique", a déclaré aux journalistes le directeur de l'Autorité des postes-frontières, Omar al-Waeli.

Il "jouera un rôle important dans la Route du développement", mégaprojet visant à offrir une liaison entre l'Asie et l'Europe grâce à des infrastructures ferroviaires et routières modernisées traversant l'Irak et la Turquie.

ALGER ouverture du Sommet panafricain de la transformation numérique pour accélérer l'innovation en Afrique

Le Sommet panafricain de la transformation numérique a ouvert ses travaux ce mardi à Alger, réunissant des décideurs, experts, entrepreneurs et investisseurs autour des enjeux stratégiques liés à la digitalisation du continent africain.



Par Abed Meghit

Organisé sous l'égide de plusieurs départements ministériels, cet événement se poursuit jusqu'au 24 avril au Palais des expositions des Pins maritimes (SAFEX).

Ce rendez-vous continental vise à accélérer la transformation numérique en Afrique et à

renforcer la position de l'Algérie en tant que hub technologique régional.

Le programme comprend des conférences, ateliers thématiques, rencontres B2B, ainsi qu'un concours dédié aux start-up africaines et une exposition internationale regroupant entreprises et centres de recherche.

Les travaux du som-

met s'articulent autour de plusieurs axes majeurs, notamment la modernisation des systèmes de santé, le développement de l'administration numérique, les solutions de mobilité intelligente et la numérisation du secteur énergétique.

Des thématiques transversales telles que la cybersécurité, la sou-

veraineté numérique, les villes intelligentes, la fintech, l'agritech et l'éducation numérique sont également au cœur des débats.

Fort du succès de l'édition précédente, qui avait attiré plus de 15 000 visiteurs et 150 exposants, ce sommet confirme son statut de plateforme incontournable pour l'innovation et la coopération technologique en Afrique.

Il reflète la volonté commune des pays africains de renforcer leur intégration numérique et de promouvoir un développement fondé sur les nouvelles technologies. Ce rendez-vous stratégique illustre ainsi l'ambition de l'Algérie de jouer un rôle central dans la dynamique numérique africaine et de contribuer activement à la construction d'un écosystème technologique continental compétitif et durable.

TÉLÉPHONIE MOBILE Signature d'un accord cadre entre Djezzy et Inatel

Un accord de partenariat stratégique a été signé entre l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy et l'Industrie algérienne de la téléphonie (Inatel) pour propulser l'innovation technologique en Algérie, a annoncé, mardi Djezzy dans un communiqué.

"Djezzy, leader des solutions technologiques et l'Industrie algérienne de la téléphonie (Inatel), annoncent la signature d'un accord-cadre de partenariat stratégique", paraphé par le Président-directeur général d'Inatel, Hichem Tebira, et le Directeur général de Djezzy, Boumediene Senouci, lors d'une cérémonie organisée lundi 20 avril 2026 au siège de Djezzy à Dar El Beida", précise la même source.

Cet accord marque "le début d'une collaboration structurée, fondée sur la complémentarité des expertises et une volonté commune de bâtir des synergies durables au service du marché national", relève le communiqué, ajoutant qu'"en intégrant les solutions de pointe d'Inatel et ses systèmes de sécurité à son vaste réseau de distribution, Djezzy enrichit son catalogue avec des produits made in Algeria".

Cette coopération vise directement à "satisfaire la demande nationale croissante pour des solutions de paiement et de connectivité sécurisées, tout en contribuant activement au développement de l'économie nationale".

La même source souligne qu'"en privilégiant l'expertise nationale, les deux partenaires renforcent la souveraineté technologique du pays".

En outre, l'accord-cadre prévoit "une intégration fluide des solutions d'Inatel dans la stratégie de modernisation de Djezzy", ce qui "inclut la digitalisation des points de vente et l'optimisation des processus commerciaux pour offrir une expérience client toujours plus performante et agile dans un environnement technologique en constante évolution". A travers ce partenariat, "les deux entreprises affirment leur objectif commun de contribuer au développement d'un écosystème national numérique créateur de valeurs et de richesses", conclut le communiqué de Djezzy.

APS

PUBLICITÉ

PUB

PUB

Programme de la soirée

TF1 20:10

Grey's Anatomy Saison 22



À l'hôpital universitaire Seattle Grace, devenu le Mercy West Hospital puis le Grey Sloan Memorial Hospital, un groupe d'internes en médecine se lance dans une aventure à la fois professionnelle et personnelle. Parmi eux, Meredith Grey (Ellen Pompeo), la fille d'une célèbre chirurgienne, se retrouve au cœur de la dynamique complexe qui régit le milieu médical. Alors qu'ils apprennent à naviguer dans un environnement compétitif et exigeant, ces jeunes médecins font face à des choix déchirants qui mettent à l'épreuve leur éthique et leurs compétences. Les résidents, tels que Miranda Bailey (Chandra Wilson) et Derek Shepherd (Patrick Dempsey), se confrontent à des cas médicaux fascinants, allant de l'ordinaire à l'extraordinaire, tout en jonglant avec leurs propres vies privées tumultueuses.

France 2 20:10

Elles deux



Tout les oppose Sandrine (Sylvie Testud) et Hasna (Meriem Serbah), deux quinquagénaires : leur condition sociale, leur vécu, leur origine. Malgré leurs différences, elles vont s'associer dans le même projet intime et viscéral : sortir leur petit-fils de l'enfer d'un camp de prisonniers de Daesh. Elles vont devoir apprendre à cet enfant la douceur, extraire de lui ses peurs comme sa violence, faire taire les cauchemars terribles qui le hantent. Et, à force de patience et de tendresse, elles vont tenter de lui rendre non pas son innocence, mais sa personnalité de petit garçon, capable de vivre avec les autres en paix. Deux femmes, un enfant. Trois destins liés indéfectiblement...

France 3 20:10

Des racines et des ailes



Les territoires du Puy-de-Dôme et du Cantal ont été façonnés par 80 vulcans. De cette terre est née la fameuse pierre volcanique qui a servi à la construction de nombreux monuments dans la région. Rémy Fromont est architecte en chef des monuments historiques, il a la charge de la restauration de la fameuse cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Clermont-Ferrand. Autre trésor de la région, les burons, ces maisons en pierre qui sont les témoins du passé agricole et fromager des Monts du Cantal. Alexandra Boiche, tailleuse de pierre, part à la recherche d'améthystes et de saphirs, des pierres fines et précieuses nées de l'activité volcanique.

CANAL+ 20:06

Anges & Cie



Dans un monde où chaque être humain est sous la protection d'un ange gardien, les destins peuvent parfois prendre des tournants inattendus. C'est le cas de Paul et Léa, deux âmes que tout semble séparer, mais qui se retrouvent irrésistiblement attirées l'une vers l'autre. Cependant, cette attraction romanesque ne fait pas que troubler leur existence : elle menace l'ordre même du ciel. Raphaëlle (Elodie Fontan) et Gabriel (Romain Lancry), les anges chargés de veiller sur eux, se retrouvent face à un dilemme déconcertant.

6 20:10

Top chef Saison 17



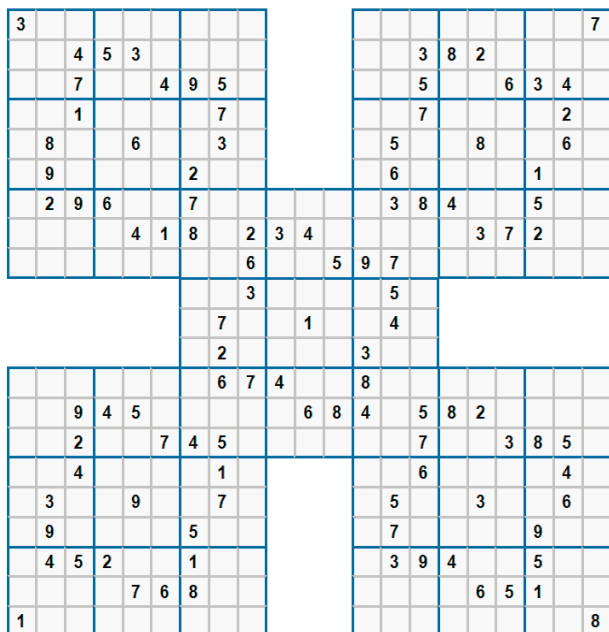
Cette semaine, les candidats ont rendez-vous au Jardin d'Acclimatation pour une journée placée sous le signe de la surprise. Entourés de leurs proches et rejoints par le chef Adrien Cachot, un adepte des combinaisons audacieuses qu'il pousse à leur paroxysme, ils commencent par replonger dans leurs souvenirs d'enfance en réalisant un plat chargé d'émotion, à la manière d'une "madeleine de Proust". Puis, changement de registre : place à l'audace. Les candidats doivent sortir de leur zone de confort en travaillant des associations inattendues autour du chou-fleur, qu'ils marient soit au chocolat, soit à la myrtille.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2978

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



L'habitude est une étrangère qui supplante en nous la raison.

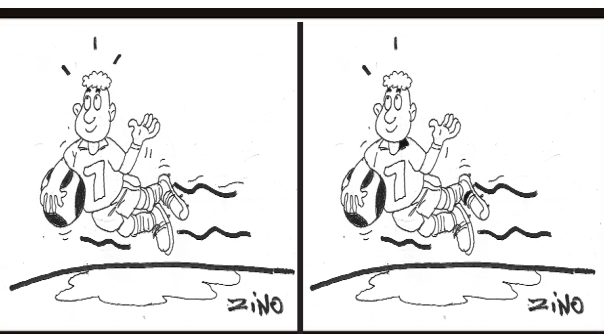
Citation de Sully Prudhomme ;
Stances et poèmes, L'habitude (1865)



Mots croisés n°2978

- Horizontalement :**
- 1 - Ce qui fait que nous sommes tous différents
 - 2 - Mordue - C'est de l'or pour le physicien
 - 3 - Tire sur sa chaîne - Restes de topette
 - 4 - Congé donné par l'officier - Etriqué
 - 5 - Séduite fabuleuse - Mariéra
 - 6 - Attentions - Faire des avances
 - 7 - Nouveau - Groupe de grains
 - 8 - Préposition - Pronom pour lui - Thème de chanson - Chemin de haleur
 - 9 - Fait choir - Premier français
 - 10 - Eau de Buffalo - Bissacs
- Verticalement :**
- A - Elle peut vous séduire en un éclair
 - B - Mettre en effervescence
 - C - Habileté peu scrupuleuse - Négation
 - D - Donc bien apprise - Genre de chorée
 - E - Réve de rat - Met en conserve
 - F - Impeccable - Élément 37
 - G - Assortir les tons - Sorte d'enzyme
 - H - Etouffées
 - I - Ne se montre pas généreux
 - J - Inflammation d'un certain conduit - Il vaut l'actinium
 - K - Poudre pour la peau - Revenu en arrière, mais en bon ordre
 - L - Bien nés au Pays Basque

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	E	R	S	O	N	N	A	L	I	T	E
2	A	M	O	U	R	E	U	S	E		A	U
3	T	O	U	E		T	E	S	S	O	N	S
4	I	T	E		E	T	R	O	I	T		K
5	S	I	R	E	N	E		U	N	I	R	A
6	S	O	I	N	S		P	R	E	T	E	R
7	I	N	E	D	I	T		D		E	P	I
8	E	N		I	L		A	I	R		L	E
9	R	E	N	V	E	R	S	E		A	I	N
10	E	R	I	E		B	E	S	A	C	E	S

Zerres


[illegible]

Solution

Sudoku n°2978

3	5	2	9	7	6	4	8	1
9	1	4	5	3	8	6	2	7
8	6	7	1	2	4	9	5	3
6	4	1	3	9	2	5	7	8
2	8	5	4	6	7	1	3	9
7	2	8	6	2	5	1	4	9
1	2	9	6	8	3	7	4	5
5	3	6	7	4	1	8	9	2
4	7	8	2	5	9	3	1	6

6	2	1	3	4	9	8	5	7
7	4	3	8	2	5	9	1	6
8	9	5	7	1	6	3	4	2
1	8	7	6	9	3	4	2	5
4	5	9	1	8	7	6	3	2
3	6	2	5	1	4	9	8	7
2	3	8	4	6	1	5	7	9
5	1	6	9	3	7	2	8	4
9	7	4	2	5	8	6	3	1

Mots Croisés n°2978

Grille géante n°1678

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	E	R	S	O	N	N	A	L	I	T	E
2	A	M	O	U	R	E	U	S	E		A	U
3	T	O	U	E		T	E	S	S	O	N	S
4	I	T	E		E	T	R	O	I	T		K
5	S	I	R	E	N	E		U	N	I	R	A
6	S	O	I	N	S		P	R	E	T	E	R
7	I	N	E	D	I	T		D		E	P	I
8	E	N		I	L		A	I	R		L	E
9	R	E	N	V	E	R	S	E		A	I	N
10	E	R	I	E		B	E	S	A	C	E	S

BOXE

Le Britannique Lawrence Okolie contrôlé positif

Le boxeur britannique Lawrence Okolie, qui devait affronter le Français Tony Yoka samedi à Paris, a été contrôlé positif lors d'un test antidopage et ne pourra pas combattre, a annoncé mardi la société de promotion Queensberry.

"Hier soir, l'Association volontaire de lutte contre le dopage (VADA) à Queensberry a informé que Lawrence Okolie avait été contrôlé positif à la suite d'un test antidopage effectué avant le combat prévu samedi à Paris", ont fait savoir les promoteurs dans un communiqué.

"De plus amples informations concernant cet événement seront communiquées en temps voulu", est-il ajouté.

Mardi matin, la conférence de presse prévue à Paris pour promouvoir l'événement a été annulée à la dernière minute. Les promoteurs étudiaient entre autres la possibilité de trouver un autre adversaire à Yoka, ont-ils précisé.

Le Français de 33 ans doit partager la tête d'affiche de la soirée organisée à Paris avec son compatriote Bakary Samaké, qui affronte l'Américain Errol Hadrbeaj lors d'une demi-finale mondiale WBC des super-welters.

Okolie, 33 ans, détient la ceinture WBC Silver des lourds après avoir un temps évolué en lourds-légers où il a possédé une ceinture mondiale. Il affiche un palmarès de 23 victoires dont 17 avant la limite, pour une seule défaite.

Passé chez les lourds fin 2024, le Britannique et compte trois combats pour autant de victoires. Il est classé septième mondial de la catégorie par le site de référence boxrec.

ATHLÉTISME / MARATHON DE BOSTON 2026

Les Kényans Korir et Lokedi triomphent comme en 2025

Les Kényans John Korir (messieurs) et Sharon Lokedi (dames), ont remporté lundi le marathon de Boston (Etats-Unis) pour la deuxième année de suite. Korir (29 ans), a remporté son troisième marathon majeur (après Chicago en 2024 et Boston en 2025). Il s'est imposé lors de la 130e édition du plus vieux marathon du monde (2h 01 min 52 sec - record de l'épreuve), en devançant de près d'une minute le Tanzanien Alphonse Felix Simbu (2h 02:47) et de près de deux minutes le Kényan Benson Kipruto (2h 02:50).

Korir bat aussi son record personnel (2h 02:24, à Valence en 2025) avec un chrono lundi qui ferait de lui le cinquième meilleur performeur de l'histoire sur marathon. Les chronos réalisés à Boston ne sont toutefois pas homologués par la Fédération internationale d'athlétisme en raison du dénivelé négatif trop favorable et d'un parcours où le vent peut beaucoup aider.

Chez les dames, Sharon Lokedi réalise elle aussi le doublé en s'imposant à Boston comme en 2025. La Kényane de 32 ans a coupé la ligne en 2h 18 min 51 sec, 1 min 29 sec plus lentement que le record de l'épreuve qu'elle a établi en 2025 (2h 17:22).

Quatrième de l'épreuve aux JO de Paris, elle signe comme John Korir son troisième succès sur un marathon majeur, après Boston en 2025 et Berlin en 2022. Elle a devancé lundi ses compatriotes Loice Chemnung (2h 19:35) et Mary Ngugi-Cooper (2h 20:07).

APS

CYCLISME / TAC-2026

Le Belge Timothy Dupont remporte la 4^e étape "Sidi Bel-Abbes-Mostaganem"

Le cycliste belge Timothy Dupont, de l'équipe "Tarteletto-Isorex", a remporté, lundi, la quatrième étape de la 26^e édition du Tour d'Algérie international de cyclisme, reliant les villes de Sidi Bel-Abbes et Mostaganem sur une distance de 134,9 km.

A l'instar de la troisième étape, cette course a été marquée par une forte concurrence entre les coureurs, notamment dans les derniers mètres, avant que Timothy Dupont ne s'impose. Il a devancé le Sud-Africain Gustav Basson, de l'équipe "Tschinolo", arrivé deuxième, tandis que l'Algérien Hamza Amari, de l'équipe "Madar", a pris la troisième place.

Bien qu'il n'ait pas remporté cette étape, le Belge Laurysen Jorben a conservé pour la quatrième fois consécutive le maillot jaune de leader du classement général.

En plus de son maillot bleu de vainqueur d'étape, Timothy Dupont a décroché le maillot orange du coureur le plus combatif, en récompense de ses efforts lors de cette étape disputée au sein d'un groupe de tête composé de 14 coureurs.

Le maillot vert du meilleur sprinteur est revenu au Belge Laurysen Jorben, tandis que le maillot à pois du meilleur grimpeur a été attribué à l'Allemand Heiko Michael Pascal Horigoshen, de l'équipe "Embrace the



World". Le maillot blanc du meilleur jeune (moins de 23 ans) a été remporté par le Sud-Africain Alexander Erasmus, de l'équipe "Tschinolo", et le maillot noir du meilleur coureur algérien a été décerné à Hamza Amari, de l'équipe "Madar".

La quatrième étape, lancée lundi matin depuis Sidi Bel-Abbes en direction de Mostaganem, a été parcourue par le peloton principal en 2 heures, 49 minutes et 3 secondes.

Au total, 101 coureurs ont pris part à cette étape, principalement destinée aux sprinteurs. Elle a été marquée par une lutte intense entre le groupe de tête et un second groupe, avec un écart de seulement 51 secondes à l'arrivée.

Le parcours a traversé les communes de Sidi Brahim, Aïn El Berd, Zeghloul, Oued Tlelat, Fornaka, Stidia et Mazargan, offrant aux coureurs des paysages variés entre

les hauteurs printanières de Sidi Bel-Abbes, les plaines d'Oran et le littoral de Mostaganem.

Pour rappel, l'édition 2026 du Tour d'Algérie international comprend dix étapes totalisant 1.697,7 km, sous la supervision d'un jury international présidé par l'Espagnol Jorge Gual Martinez.

La cinquième étape se déroulera, mardi, sous forme de circuit fermé de 132,2 km à l'intérieur de la wilaya de Mostaganem.

CYCLISME SUR PISTE / COUPE DU MONDE 2026

L'Algérien Yacine Chalel à pied d'œuvre en Malaisie

L'international algérien Yacine Chalel a rallié lundi après-midi la Malaisie, en prévision de la dernière manche de la Coupe du monde 2026 de cyclisme sur piste, prévue du 24 au 26 avril courant dans la ville de Nilai. "Après deux ans d'absence, me voici de retour sur une manche de Coupe du monde, puisque je serai présent dans la dernière manche de

la saison 2026, prévue ce week-end en Malaisie" a annoncé le pistard de 31 ans sur ses réseaux sociaux.

"Cette compétition est un passage obligé pour être éligible aux prochains Championnats du monde de la spécialité, et qui seront la première épreuve qualificative aux Jeux olympiques de 2028 à Los Angeles" a-t-il ajouté.

Par ailleurs, cette étape de Coupe du monde en Malaisie "me permettra de retrouver des repères au niveau international et de poursuivre ma préparation pour les prochains Championnats d'Afrique, prévus dans un mois, au Nigeria" a encore précisé le coureur de l'Olympique Val d'Oise, qui ambitionne de réussir une bonne fin de saison 2026.

FORMULE 1

Le règlement technique réajusté après des critiques des pilotes

Les principaux acteurs de la Formule 1, parmi lesquels les dirigeants des écuries et des motoristes, ont trouvé un accord pour modifier à la marge le règlement technique critiqué depuis son entrée en vigueur cette saison, a annoncé lundi la Fédération internationale automobile (FIA).

Le communiqué de la FIA a listé plus d'une dizaine de changements censés "promouvoir la performance" lors des qualifications et améliorer la sécurité en course, qui seront effectifs à partir du prochain Grand Prix, à Miami début mai. Le cahier des charges inauguré en 2026, laissant la place belle à l'électrique dans des monoplaces plus légères, divise autant les pilotes que les fans après trois rendez-vous.

L'accident d'Oliver Bearman au Japon fin mars, en voulant éviter un concurrent qui faisait du "super clipping", c'est-à-dire qu'il roulait moins vite pour gérer l'énergie de son moteur hybride, a relancé le débat sur le bien-fondé d'un règlement supposé contribuer à améliorer le spectacle en piste selon ses promoteurs.

Les derniers ajustements prévoient de rabaisser "la durée maximale de super clipping à environ 2 à 4 secondes par tour", a expliqué la FIA. La puissance maximale du super clipping passera de 250 kW à 350 kW,



toujours dans l'idée de réduire les temps de course dédiés à la gestion de l'énergie et à la recharge de la batterie.

La puissance du boost, qui confère plus de puissance pour dépasser, sera plafonnée à "150 kW" en course, mais sans compromettre "les opportunités de dépassement et les caractéristiques de performance globales." L'Autrichien Toto Wolff, le patron de Mercedes F1 qui a écrasé le début du championnat, a plaidé lundi pour "agir avec un scalpel plutôt qu'une batte de baseball", avant la réunion ayant entériné les changements.

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (DEMI-FINALES RETOUR) Cinq joueurs de l'USMA et du CRB dans l'équipe type

L'équipe type des demi-finales retour de la Coupe de la Confédération africaine de football a été marquée par une présence notable des joueurs de l'USM Alger, représentés par quatre noms, contre un joueur pour le CR Belouizdad, selon le site spécialisé SofaScore.

Le gardien de l'USMA, Oussama Benbot, a obtenu la meilleure note de l'équipe type (7,7) après sa prestation remarquée lors du match retour face à l'Olympique Safi (1-1).

L'équipe type comprend également trois autres joueurs de l'USMA : Hocine Dehiri, qui a décroché la deuxième meilleure note (7,4), Ahmed Khaldi, auteur du but de la qualification (7,1), ainsi que le Sénégalais Aimé Tendeng (7,0).

De son côté, le défenseur du CR Belouizdad, Naoufel Khacef, figure dans ce Onze malgré l'élimination de son équipe face au Zamalek, avec une note de 6,8.

L'USMA s'apprête ainsi à disputer la troisième finale



continentale de son histoire contre la formation égyptienne d'Al Zamalek SC.

Le club devient le premier représentant algérien à atteindre deux fois la finale de la Coupe de la

Confédération dans sa nouvelle version, confirmant ainsi son statut grandiose sur la scène africaine.

LIGUE 1 MOBILIS (CR BELOUIZDAD)

Ali Moussaintègre le staff technique de l'équipe première

Le technicien et ancien joueur du CR Belouizdad, Ishak Ali Moussa, intégré au staff technique de l'équipe première du Chabab, en vue des prochaines échéances, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, lundi dans un communiqué. Ali Moussa (55 ans) qui exerce son métier jusque-là au sein des jeunes catégories de la formation de Laâquiba,

rejoint l'encadrement technique dirigé à titre intérimaire par Salim Sebaâ, engagé par la direction en remplacement de l'entraîneur allemand Sead Ramovic, suspendu provisoirement par la direction. Ce renforcement de la barre technique, intervient trois jours après l'élimination des Rouge et Blanc en demi-finale de la Coupe de la Confédération africaine, en déplacement face

aux Egyptiens du Zamalek (0-0), au stade international du Caire. Lors du match aller, le CRB s'est incliné au stade Nelson-Mandela de Baraki (1-0). Le CRB, qui a perdu ses chances de reconquérir le titre de champion, reste engagé en Coupe d'Algérie, où il affrontera en déplacement le CS Constantine, le vendredi 24 avril au stade Chadid-Hamlaoui.

FORMATION

Poursuite des travaux de l'atelier FIFA dédié au football amateur en Algérie

Les travaux de la deuxième journée de l'atelier FIFA dédié au football amateur en Algérie se sont poursuivis lundi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), en présence de plusieurs acteurs clés du football national, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. La séance d'ouverture a été marquée par l'intervention du secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, qui a souligné l'importance stratégique accordée par l'instance fédérale au développement du football amateur. Dans son allocution, il a notamment insisté sur le rôle central du football scolaire dans l'élargissement de la base des pratiquants, ainsi que sur la nécessité de renforcer les programmes de forma-

tion au profit des entraîneurs et encadrement. Par la suite, les travaux se sont poursuivis sous la conduite des deux experts de la FIFA, Belhassen Malouche, responsable du département technique régional pour l'Afrique du Nord, et Amr Moheb, en charge du football amateur pour la zone Afrique, à travers plusieurs sessions de travail interactives.

Ces échanges ont réuni un large panel de participants, notamment des cadres de la Direction technique nationale (DTN) et de la FAF, des représentants des 32 clubs de la Ligue nationale de football amateur, ainsi que ceux de la Fédération algérienne du sport scolaire. Les sélectionneurs des équipes nationales de jeunes catégories et des représentants du foot-

ball féminin ont également pris part à ces travaux.

Dans la continuité de la première journée, les discussions ont permis d'analyser en profondeur l'état du football amateur en Algérie, d'identifier les principaux défis auxquels il fait face, mais aussi de dégager des pistes de développement concrètes et adaptées aux réalités du terrain.

"Cette deuxième journée s'est achevée par la présentation du rapport final, incluant les principales recommandations issues des différents ateliers et sessions de travail, ouvrant ainsi la voie à la mise en place d'une feuille de route pour le renforcement et la structuration du football amateur à l'échelle nationale", indique la FAF.

CAN 2027

Une délégation de la CAF en visite de travail en Ouganda

Une délégation de la Confédération africaine de football (CAF) arrivera à Kampala ce mardi pour un engagement stratégique crucial avec les trois pays hôtes de la Coupe d'Afrique des Nations 2027 : le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, a indiqué lundi l'instance suprême du football africain sur son site officiel.

Les réunions, prévues les 22 et 23 avril à Kampala, seront à la CAF et aux trois pays hôtes de faire le point sur les priorités de mise en œuvre pour la prochaine phase des préparatifs de la compétition, ajoute la même source.

Cette rencontre réunira des représentants des gouvernements des trois pays hôtes, les présidents des trois associations membres, le secrétaire général par intérim de la CAF, Samson Adamu, ainsi que des responsables de l'administration de la CAF issus de divers domaines fonctionnels, notamment les compétitions, le commercial, la diffusion, la sûreté et la sécurité, les finances, entre autres, précise la CAF.

Elle constitue une étape importante dans le processus de planification coordonnée et se concentrera sur des domaines clés essentiels à la réussite de l'organisation de la compétition, notamment la sécurité, les infrastructures, les achats, les finances, les médias, la billetterie et les opérations commerciales.

Cette réunion de lancement reflète la volonté commune de la CAF et des trois pays hôtes "PAMOJA" de travailler en collaboration étroite, avec un objectif clair, alors que les préparatifs s'intensifient, souligne l'instance dans un communiqué publié sur son site officiel.

La CAF a réaffirmé à cette occasion, son engagement à soutenir les pays hôtes dans la mise en place de mécanismes solides de coordination et de préparation opérationnelle dans tous les domaines essentiels à l'organisation du tournoi.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE D1 FÉMININE (SENIORS)

Programme des rencontres de la 24^e journée

Programme des rencontres de la 24^e journée du championnat d'Algérie de division Une seniors dames de football, prévu vendredi, samedi et mardi prochain, à partir de 10 heures.

- Vendredi :

Batna : Aksal Sport Batna - CR Belouizdad
Constantine : CS Constantine - US Biskra
Tissemsilt : RS Tissemsilt - FC Béjaia

- Samedi :

Dar El Beïda : ASE Alger Centre - AR Guelma

- Mardi :

Akbou : CF Akbou - Afak Relizane
Sétif : Etoile Athlétique Sétif - JS Kabylie
JF Khroub : exempté

Classement :	Pts	J
1. CF Akbou	61	21
2. JS Kabylie	51	21
3. Afak Relizane	49	21
4. JF Khroub	48	22
5. CR Belouizdad	45	21
6. CS Constantine	34	21
7. Etoile Athlétique Sétif	24	21
→ US Biskra	24	21
9. ASE Alger Centre	22	21
10. FC Béjaia	13	22
11. AR Guelma	9	22
12. Aksal Sport Batna	3	21
13. RS Tissemsilt	2	21

APS

LIGUE DES CHAMPIONS D'ASIE ELITE (1/2 DE FINALE)

Al-Ahli de Mahrez file en finale

La formation saoudienne d'Al-Ahli SC, où évolue l'ailier international algérien, Riyad Mahrez, a validé sa qualification pour la finale de la Ligue des Champions d'Asie Elite de football, en dominant les Japonais de Kobé 2-1 (mi-temps : 0-1), lundi soir à Djeddah. Les

Nippons ont ouvert le score grâce à Muto (31'), avant que les locaux n'égalisent d'abord sur un boulet de canon du Brésilien Galeno (62'), avant d'inscrire le but de la victoire grâce à l'Anglais Toney (70').

Aligné d'entrée, le capitaine de l'équipe nationale a

cédé sa place en fin de match (90'+4).

Buteur en 1/8 de finale face aux Qataris d'Al-Duhail (1-0, ap), du technicien algérien Djamel Belmadi, Mahrez a porté son bilan cette saison à 8 réalisations et 13 passes décisives en 39 matchs, toutes compétitions

confondues. Al-Ahli (tenant) croquera le fer en finale avec le vainqueur de l'autre dernier carré entre Machida (Japon) et Al-Ahli Dubaï (EAU), prévu mardi à 17h15.

La compétition se joue sous forme d'un tournoi à Djeddah en Arabie saoudite, rappelle-t-on.

ANGLETERRE Wolverhampton relégué en deuxième division



Le club de Wolverhampton, dernier de Premier League toute la saison, a officiellement été relégué en deuxième division lundi après le dernier match de la 33e journée.

L'équipe des Midlands de l'Ouest, avec 17 points, ne peut plus dépasser l'actuel premier non reléguable West Ham (17e, 33 pts), même en remportant ses cinq derniers matches.

Son sort était déjà quasiment scellé après une défaite, sa 22e en 33 journées de championnat, samedi à Leeds (3-0). La relégation est devenue officielle après le point obtenu lundi par West Ham à Crystal Palace (0-0).

Wolverhampton retournera donc la saison prochaine en Championship, huit ans après son dernier passage à l'étage inférieur, en 2017-2018.

Les Wolves ont connu un exercice 2025-2026 catastrophique du début à la fin. Ils n'ont abandonné la vingtième place qu'une journée, après la deuxième, seulement parce que West Ham avait encaissé plus de buts qu'eux.

La première de leurs trois victoires n'est survenue qu'en janvier, contre les Hammers (3-0) d'ailleurs. Il y a eu un sursaut entre fin février et la mi-mars, avec deux succès prestigieux contre Aston Villa et Liverpool, puis un match nul contre Brentford, mais le mal était déjà fait.

La direction du club a limogé l'entraîneur Vítor Pereira en novembre, quand l'équipe comptait deux points après 10 journées. Son successeur, Rob Edwards, n'a pas réussi à redresser la barre suffisamment.

CHAMPIONNAT DU PORTUGAL Les résultats de la 30e journée

Résultats de la 30e journée du Championnat du Portugal de football :

Vendredi 17 avril :
Rio Ave - AVS 2 - 2

Samedi 18 avril :
Nacional Madeira - FC Alverca 1 - 0
Casa Pia - Santa Clara 0 - 0
Gil Vicente - Vitoria Guimaraes 0 - 1

Dimanche 19 avril :
Arouca - Estrela Amadora 1 - 0
Sporting Portugal - Benfica 1 - 2
Sporting Braga - FC Famalicão 2 - 2
Porto - Tondela 2 - 0

Lundi 20 avril :
Moreirense - Estoril 1 - 0

Classement:	Pts J G N P bp bc dif
1. Porto	79 30 25 4 1 61 14 47
2. Benfica	72 30 21 9 0 63 19 44
3. Sporting Portugal	71 29 22 5 2 74 19 55
4. Sporting Braga	53 29 15 8 6 57 29 28
5. FC Famalicão	48 30 13 9 8 38 27 11
6. Gil Vicente	46 30 12 10 8 44 31 13
7. Moreirense	39 30 11 6 13 33 41 -8
8. Vitoria Guimaraes	39 30 11 6 13 36 43 -7
9. Estoril	37 30 10 7 13 51 51 0
10. Arouca	35 30 10 5 15 38 58 -20
11. FC Alverca	35 30 9 8 13 32 48 -16
12. Rio Ave	34 30 8 10 12 33 50 -17
13. Santa Clara	29 30 7 8 15 26 37 -11
14. Nacional Madeira	28 30 7 7 16 32 41 -9
15. Estrela Amadora	28 30 6 10 14 33 49 -16
16. Casa Pia	26 29 5 11 13 28 52 -24
17. Tondela	21 29 4 9 16 21 48 -27
18. AVS	13 30 1 10 19 21 64 -43

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (USMA - ZAMALEK SC) 26 ans après, une finale Algéro-égyptienne au parfum d'histoire

26 ans après la mythique finale de la Coupe de la CAF 2000, remportée par la JS Kabylie aux dépens d'Al-Ismaïly SC, une nouvelle affiche Algéro-égyptienne s'invite au niveau continental, à l'occasion de la finale de la Coupe de la Confédération, 2025-2026, entre l'USM Alger et le Zamalek.



L'USMA a validé avec brio son ticket pour la finale de la C3, en éliminant dimanche soir en déplacement les Marocains de l'Olympique Safi (1-1).

Lors de la première manche disputée au stade du 5-Juillet, les deux équipes se sont neutralisées (0-0). De son côté, le Zamalek, actuel leader du championnat égyptien, a passé l'écueil de l'autre représentant algérien, le CR Belouizdad (aller : 1-0, retour : 0-0).

26 ans après la finale de la Coupe de la CAF 2000, qui avait opposé la JS Kabylie à Al-Ismaïly SC, l'Algérie et l'Égypte se retrouvent ainsi au sommet d'une compétition continentale de clubs.

À l'époque, la JSK avait décroché le trophée grâce à la règle du but inscrit à l'extérieur, après précieux nul (1-1) en déplacement en Égypte, puis un nul

vierge à Alger (0-0). Aujourd'hui, l'USM Alger s'apprête à disputer la troisième finale continentale de son histoire. Le club de la capitale est devenue la première équipe algérienne à atteindre la finale de la Coupe de la Confédération dans sa nouvelle version à deux reprises, confirmant ainsi son prestige grandissant sur la scène continentale.

Les Rouge et Noir gardent en mémoire la finale de la Ligue des champions 2015 perdue face aux Congolais du TP Mazembe (aller : 1-2, retour : 0-2) avant de décrocher leur premier sacre en Coupe de la Confédération en 2023 face aux Tanzaniens de Young Africans S.C. (2-1 à l'aller, 0-1 au retour).

Face au Zamalek SC, l'USMA vise un deuxième trophée dans cette compétition, dans sa nouvelle formule lancée en 2004. Un

sacre qui lui permettrait de rejoindre le cercle des clubs doubles vainqueurs, aux côtés de l'ES Sahel, du Raja Casablanca, du TP Mazembe et du Zamalek SC.

D'ici la finale (aller), prévue le samedi 9 mai à Alger, l'USMA replongera dans l'ambiance de la compétition locale, avec notamment au menu la demi-finale de la Coupe d'Algérie, prévue le 24 avril chez le CA Batna (Ligue 2). La seconde manche de la finale se jouera le samedi 16 mai au stade international du Caire.

Pour rappel, la dernière confrontation entre l'USM Alger et le Zamalek remonte à 2017 en phase de poules de la Ligue des champions. Lors du match aller disputé au Caire, les deux équipes se sont quittées sur un nul (1-1), avant que les Algériens ne s'imposent (2-0) au stade 5-Juillet.

LIGUE 1 MOBILIS OLYMPIC AKBOU - JSK, AUJOURD'HUI À 16H Qui remportera la bataille de la Kabylie ?

Par F Menad

La formation Akbouciennne et la JS Kabylie animent cet après-midi un duel au sommet sur la pelouse synthétique de l'enceinte de l'unité Maghrébine de Béjaïa. Comptant pour la 17e journée du championnat professionnel de Ligue 1 Mobilis, le derby kabyle s'impose désormais en un rendez-vous incontournable suscitant l'intérêt des «footeux» sans exception. Les regards seront, du coup, braqués aujourd'hui sur la ville de la Soummam.

Un match s'annonçant palpitant, plein de suspense et surtout de spectacle. Difficile de prononcer le moindre pronostic.

Les deux équipes partent à chances égales. L'avantage du terrain et du public risquent de ne pas suffire aux capés du techniciens des Vert et Jaune Rabah Bensafi. Celui-ci se doit de faire appel à son ingéniosité, son génie et surtout sa malice pour espérer passer avec succès l'écueil des Akbouciens cette après-midi au stade de l'unité maghrébine, et de certains titulaires, le club kabyle de Djurdjura ne se présentera pas à Bejaia pour contempler le relief

montagneux de Yemma Gouraya, couvert de son habituelle couche des fleurs sur les hauteurs de Yemma gouraya. Les enfants de Djurdjura viendront avec la nette détermination de confirmer leur statut d'adversaire qui voyage bien.

Leurs performances en déplacement sont nombreuses. Il suffit de rappeler que les Benchrifia et consorts défilent les protégés de Rabah Bensafi cette après-midi pour jouer la deuxième place du championnat ligue 1 Mobilis afin de participer à une compétition intercontinental.

L'olympique dakbou ont réalisé pas mal de résultats probants hors de ses confins. Un détail qui devra interpeller les coéquipiers de l'excellent milieu de terrain de l'olympique Akbou toufik Adadi. Ils doivent prendre absolument très au sérieux leurs adversaires du jour s'ils veulent éviter une nouvelle déception à leurs supporters, meurtris par une phase retour remarquable de Akbou marquée par des résultats positifs en championnat et une élimination précoce en coupe d'Algérie.

Le stade de l'unité Maghrébine de Bejaia devra, en tout cas, vivre une belle après-midi entre deux clubs phares de la Kabylie.

MAN CITY STONES VA PARTIR

Le dernier match de la saison risque d'être émuant du côté de Manchester City. Avec un éventuel nouveau titre en Premier League à la clé, mais aussi le départ de deux légendes du club. Car en plus de Bernardo Silva, John Stones (31 ans, 15 matchs toutes compétitions cette saison) quittera également les Citizens en fin de contrat cet été, indique Fabrizio Romano. Le polyvalent défenseur central s'en ira ailleurs pour relever un nouveau challenge, après dix ans de bons et loyaux services. Une nouvelle ère s'ouvre.

ITALIE BONUCCI RÊVE DE GUARDIOLA

Alors que l'Italie cherche un nouveau sélectionneur après la démission de Gennaro Gattuso, Leonardo Bonucci estime que Josep Guardiola serait l'homme idéal. Le Catalan est annoncé possible partant de Manchester City en fin de saison, il pourrait donc être libre cet été.

"L'important est de reconstruire le football italien de fond en comble, en commençant par la défense. Nous devons avoir le courage de regarder la situation en face pour regagner le respect du monde entier et redevenir cette grande équipe qui a été championne du monde. Il y a de jeunes joueurs très talentueux, il faut leur laisser le temps de s'épanouir et de progresser. Le temps est la seule solution miracle, et si l'on veut un changement radical, Pep Guardiola est l'homme de la situation. C'est très difficile, mais rêver ne coûte rien", a déclaré l'ex-international italien lors des trophées Laureus.

REAL MADRID CAMAVINGA A "TOUJOURS BIEN BOSSÉ"

Considéré comme un très grand talent lors de son arrivée au Real Madrid à 19 ans, Eduardo Camavinga (23 ans, 37 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) n'a pas réussi à confirmer et pourrait être poussé vers la sortie cet été. Pourquoi le milieu de terrain français n'arrive pas à s'imposer dans la capitale espagnole ? Ses nombreuses blessures peuvent être une explication. "Ce n'est pas une question d'investissement ou de mauvaise volonté, assure un membre du vestiaire madrilène dans les colonnes de L'Equipe. Il a toujours bien bossé, été très professionnel, motivé et impliqué à l'entraînement. Ses pépins physiques ne l'ont pas aidé. Ils ont, à chaque fois, coupé son élan alors qu'il commençait à être régulier et s'imposer. Il manque de rythme et de continuité. Et repartir de zéro, à chaque fois, pour regagner sa place, ça pèse aussi sur son moral et sa confiance."

INTER UN ACCORD ENTRE BASTONI ET LE BARÇA

Le défenseur central Alessandro Bastoni (27 ans, 37 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) se rapproche un peu du FC Barcelone. Selon La Gazzetta dello Sport, un accord de principe a été trouvé entre le joueur italien et le club catalan en vue d'un transfert cet été. Le Barça va désormais devoir s'entendre avec l'Inter Milan, qui réclame 70 millions d'euros pour se séparer de son joueur à deux ans de la fin de son contrat.

FRANCFORT NICE VEUT GARDER WAHI

Prêté cet hiver par l'Eintracht Francfort, l'attaquant Elye Wahi (23 ans, 11 matchs et 4 buts en L1 cette saison) réalise une seconde partie de saison intéressante à Nice. De quoi donner envie au club azuréen de renouveler son prêt en fin de saison. "On aimerait bien garder Elye Wahi, a indiqué le vice-président délégué Maurice Cohen à Ici Azur. Dans le foot, tout est possible. C'est un garçon très attachant. On n'a pas encore de discussions avec Francfort et on ne peut pas en avoir avant de savoir si nous sommes en L1 la saison prochaine. On aimerait un renouvellement de son prêt." A quatre journées de la fin du championnat, le Gym occupe la 15e place du classement avec quatre points d'avance sur le barragiste, Auxerre.

BAYERN KANE SAVOURE LE TITRE

Harry Kane (32 ans, 43 matchs et 51 buts toutes compétitions cette saison) a réagi au sacre du Bayern Munich, champion d'Allemagne après sa victoire contre Stuttgart (4-2), dimanche. Une immense joie pour l'attaquant anglais, qui a tenu à mettre en avant le travail collectif réalisé tout au long de la saison. "C'est une belle récompense pour tout le travail acharné et tout l'engagement, du point de vue de l'équipe, du staff, mais aussi d'un point de vue personnel, a soufflé le buteur bavarois en zone mixte. Au Bayern, on s'attend à gagner le championnat, mais il faut faire le travail chaque jour."

Un troisième trophée pour le Britannique depuis son arrivée au Bayern.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant
Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - OLACDE

Ahmed Attaf reçoit le secrétaire exécutif de l'OLACDE et renforce le dialogue énergétique international

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu ce mardi à Alger le secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine et caribéenne de l'énergie (OLACDE), Andrés Rebollo Smitmans, en visite officielle en Algérie.

Par Abed Meghit

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et cette organisation régionale, au sein de laquelle le pays détient le statut d'observateur permanent.

Les échanges ont permis de faire le point sur l'état actuel de la coopération et d'examiner les perspectives de son élargissement, en tenant compte des potentialités importantes dont dispose l'Algérie ainsi que les pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Les discussions ont porté notamment sur la valorisation des ressources énergétiques conventionnelles, mais aussi sur le développement des énergies renouvelables, dans un contexte mondial marqué par une transition énergétique accélérée.

Les deux parties ont également abordé les évolutions récentes des marchés mondiaux de l'énergie, caractérisés par une forte volatilité et des enjeux stratégiques croissants.



Dans ce cadre, elles ont insisté sur la nécessité de renforcer la coopération Sud-Sud et d'intensifier la coordination au sein des fora internationaux spécialisés dans le domaine énergétique, afin de défendre des positions communes et de consolider les intérêts partagés.

Cette rencontre a ainsi réaffirmé la volonté commune de l'Algérie et de l'OLACDE de développer un partenariat plus dynamique et structuré, basé sur l'échange d'expertise, la complémentarité et la recherche de solutions durables aux défis énergétiques mondiaux.

ALGÉRIE - TCHAD

Entretiens bilatéraux et session mixte algéro-tchadienne pour renforcer la coopération et le partenariat stratégique

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a eu, ce mardi à Alger, des entretiens avec son homologue tchadien, le ministre d'État des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger, Abdoulaye Sabre Fadoul. Cette rencontre s'est tenue en marge des travaux de la quatrième session de la Commission gouvernementale mixte algéro-tchadienne.

Les discussions ont per-

mis de passer en revue les relations de fraternité et de coopération unissant les deux pays, ainsi que les voies et moyens de les renforcer davantage, conformément aux orientations des dirigeants des deux États, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et le président tchadien, le maréchal Mahamat Idriss Déby Itno.

Les deux parties ont exprimé leur volonté commune de hisser le partenariat bilatéral à des niveaux supérieurs, notamment dans les domaines

économique, commercial et de l'investissement. Les échanges ont également porté sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, en particulier la situation dans la région sahélo-saharienne, les développements au Moyen-Orient ainsi que l'évolution de la question palestinienne.

Ces discussions ont mis en évidence la convergence de vues entre Alger et N'Djamena sur de nombreux dossiers stratégiques. Dans le même contexte, les travaux de la quatrième session de la

Commission mixte ont été officiellement lancés à Alger, sous la coprésidence des deux ministres.

Cette session examine plusieurs axes prioritaires, notamment le renforcement du partenariat économique, la facilitation des échanges commerciaux et l'encouragement des investissements entre les deux pays.

L'objectif est de consolider l'intégration économique et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération bilatérale durable.

Abed M.

Enseignement supérieur: M. Baddari reçoit son homologue tchadien

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a reçu, mardi à Alger, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de la République du Tchad, Sitack Yombatina Béni, indique un communiqué du ministère. La rencontre a porté sur les moyens de consoli-

der les relations bilatérales dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, précise la même source. A cette occasion, M. Sitack Yombatina Béni a exprimé "sa volonté de tirer profit de l'expérience pionnière du ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en matière de nu-

mérisation et de valorisation des résultats de la recherche", ajoute le communiqué. Au terme de la rencontre, les deux ministres ont échangé leurs dernières publications intitulées "Exploration de quelques enjeux contemporains", et "Droit de l'environnement et représentations culturelles africaines", conclut le communiqué.

Abed M.

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR

L'Algérie consolide les fondements d'une démocratie renouvelée

L'Algérie s'engage dans une séquence politique déterminante, marquée par la préparation des prochaines élections législatives prévues le 2 juillet.

Bien au-delà d'un simple renouvellement de l'Assemblée populaire nationale, ce rendez-vous électoral s'inscrit dans une dynamique plus large de refondation institutionnelle, visant à ancrer durablement les principes d'une gouvernance moderne, transparente et inclusive.

Dans ce contexte, le pays semble franchir une étape décisive vers la consolidation d'un modèle démocratique fondé sur la crédibilité des institutions et la confiance des citoyens.

Au cœur de cette transformation, les réformes engagées dans le cadre juridique et politique traduisent une volonté affirmée de rompre avec les pratiques du passé.

La nouvelle loi relative aux partis politiques, conjuguée à la révision du Code électoral, introduit des mécanismes plus rigoureux en matière de financement et simplifie les conditions d'accès à la compétition électorale.

Cette évolution vise à favoriser l'émergence de nouvelles sensibilités politiques et à garantir une représentation plus fidèle des aspirations populaires, dans un climat marqué par l'équité et la transparence.

Dans cette architecture renouvelée, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) s'impose comme un pilier central du processus démocratique.

Dotée de prérogatives élargies, elle incarne désormais l'arbitre impartial chargé de veiller à la régularité du scrutin. Ce renforcement institutionnel constitue un signal fort adressé à l'opinion publique, confirmant l'irréversibilité du principe de neutralité de l'administration et la primauté de la souveraineté populaire dans la désignation des représentants.

Par ailleurs, la réforme ne se limite pas aux aspects techniques ou organisationnels. Elle s'inscrit dans une vision globale visant à élargir la participation politique, notamment en direction des jeunes et des femmes.

En facilitant leur accès aux responsabilités électorales, le nouveau cadre législatif contribue à renouveler les élites et à insuffler une dynamique nouvelle au sein des institutions.

La jeunesse, longtemps cantonnée à un rôle périphérique, est désormais appelée à devenir un acteur à part entière de la décision publique, tandis que la participation féminine s'affirme comme un levier essentiel d'équilibre et de modernité.

Cette ouverture vers une représentativité accrue traduit une évolution vers une démocratie de substance, fondée sur la diversité sociologique et l'inclusion.

Elle permet également de renforcer la légitimité des institutions, condition indispensable à la mise en œuvre des réformes économiques et sociales attendues. Dans cette perspective, la stabilité politique recherchée ne se conçoit pas comme une inertie, mais comme une stabilité dynamique, capable de soutenir les transformations structurelles nécessaires au développement du pays. Ainsi, à l'approche de ce scrutin décisif, l'Algérie semble réunir les conditions d'un saut qualitatif dans son parcours institutionnel. L'enjeu dépasse le cadre électoral pour toucher à l'essence même du contrat social, en plaçant la transparence, la participation et la responsabilité au cœur de l'action publique.

Abed M.

ALGER

La HATPLC examine 27 dossiers de signalement et renforce son dispositif de lutte contre la corruption

La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) a tenu, sous la présidence de Salima Mousserati, la première session ordinaire de son Conseil pour l'année 2026.

Cette réunion, consacrée à l'examen de plusieurs dossiers stratégiques, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des missions de l'institution en matière de transparence et de prévention des pratiques de corruption. Lors de cette session, un bilan détaillé des signalements enregistrés au cours du premier trimestre de l'année 2026 a été présenté. Au total, vingt-sept dossiers liés à des soupçons

de corruption ont été examinés conformément aux dispositions légales en vigueur. Ce travail illustre la vigilance constante de l'institution et son engagement dans le traitement rigoureux des alertes reçues.

Les membres du Conseil ont également étudié les grandes lignes du rapport annuel de l'année 2025, ainsi que le plan structurel du futur document, destiné à dresser un état des lieux complet des activités de la HATPLC.

Par ailleurs, un avant-projet de texte réglementaire relatif aux mécanismes de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption a été présenté pour enrichisse-

ment et débat. Cette démarche vise à renforcer le cadre juridique et institutionnel de lutte contre la corruption, en conformité avec la législation nationale, notamment la loi 22-08. Elle traduit également la volonté de consolider les dispositifs de contrôle et d'améliorer les mécanismes de prévention. À travers ces travaux, la HATPLC confirme son rôle central dans la promotion de la transparence et la préservation de l'intégrité de la gestion publique, dans un contexte où la gouvernance éthique constitue un enjeu majeur pour les institutions de l'État.

A. Meghit